

# La Feuille d'Avis

du District de Courtelary

Réclame

**PIZZAS / BOISSONS / DESSERTS**  
À L'EMPORTER

Privatisez nos Foodtrucks pour vos événements!

- Anniversaire
- Mariage
- Baptême
- Repas d'entreprise
- Manifestation
- Foire / Marché
- Portes ouvertes
- Événement en tout genre!

**La tournée**

Lundi soir	Tramelan
Mardi midi	Bienna
Mardi soir	Corgémont
Mercredi midi	Sonceboz
Mercredi soir	Péry
Mercredi soir	Grandval
Jeudi soir	Court
Vendredi soir	Prêles

www.pizzalegende.ch

SAINT-IMIER

## Arcofil double ses ambitions

L'entreprise va agrandir ses locaux pour doubler sa production d'ici 2027. Ce projet permettra de répondre à la demande croissante, d'accueillir plus d'employés et d'intégrer des installations modernes et durables. Suite à la page 11

CONCOURS

## Chasse aux asperges

Tentez de remporter 5 assiettes aux 12 heures de l'asperge

Conditions de participation en page 15

**12 h de l'asperge**

2 mai dès 11 h  
Salle de spectacles de Saint-Imier

En faveur de Table couvre-toi et Cartons du Cœur



Journal d'annonces et d'information (contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary), avis communaux de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. **Tirage:** 12500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Contact:** Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch. **Délais de remise des publications:** paroisses, divertissement, sport, et utile: lundi soir. Rédactionnel et annonces: mardi 17 h. Adieux: mardi 17 h ou sur demande. **Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary** (fin de ce journal): mardi 12 h. **Tarifs:** rédactionnel: selon charte éditoriale (disponible sur demande), annonces: www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise).

# Rires garantis, chaos inclus

La troupe du Clos-Bernon revient en force pour la saison 2026-2027 avec *La Cagnotte*, comédie musicale et débridée d'Eugène Labiche. Quiproquos, arnaques et mésaventures d'un groupe de provinciaux en quête d'aventures à Paris promettent un spectacle rythmé et irrésistiblement drôle. Ne manquez pas cette plongée dans un vaudeville intemporel où l'argent et la vanité mènent le jeu... et les éclats de rire!

Suite à la page 8



Réclame

Mes vacances  
Ma banque  
*myMix*

Adapte tes produits bancaires à ton style de vie!



Suis-nous!  
f i



**Clientis**  
Caisse d'Épargne  
Courtelary



FANFARE HARMONIE/EJMO ORVIN

# Orvin a vibré au rythme du retour du concert annuel

Musique de films, classiques et sketches ont ravi un public conquis, célébrant talents et engagement des membres

Samedi 28 mars, la cantine sous les Roches à Orvin a retrouvé une atmosphère toute particulière à l'occasion du très attendu concert annuel de la Fanfare Harmonie Orvin/EJMO. Dès 19 h, le public a afflué pour l'ouverture des portes afin de profiter de la petite restauration et de la cantine, avant de prendre place pour un début de concert donné à 20 h dans une salle comble et chaleureuse d'environ 120 personnes.

## Thème 2026 : les Oscars

Placée sous le thème original de la remise des Oscars, la soirée a été brillamment animée par Ellie Vicenzi et Romeo Vicenzi qui ont su captiver le public avec des interventions sous forme de sketches. Entre humour et mise en scène, ils ont assuré le fil rouge du concert, apportant une touche festive et dynamique à l'événement.

## Un directeur très engagé

Sous la direction engagée de Johnny Vicenzi, la formation a proposé un programme riche et varié composé de 12 morceaux, emmenant les spectateurs dans un véritable voyage musical. Des grandes musiques de film comme Back to the Future, Pirates of the Caribbean ou encore Return of the Jedi, aux classiques populaires, tels que Born to be Wild ou Ghostbusters en rappel, chaque pièce a été accueillie avec enthousiasme par un public conquis.

## Le parrainage des morceaux

L'événement a également été marqué par une forte dimension humaine et associative. Les parrains et marraines des différents morceaux ont été



Les jeunes musiciennes et musiciens qui ont été félicités pour leurs brillants résultats aux examens

chaleureusement remerciés pour leur précieux soutien. Il s'agit de Delphine et Yannick Chatelain, Laure Devaux et Gabriel Allisson, a Bourgeoisie d'Orvin, IS Design et Frédéric Devaux, Chantal et Jean-Claude Lièvre, l'Amicale de la Fanfare Harmonie Orvin, Villars Elektro - Jean-Jacques Gaillard, Valérie et Fabrice Boder, Marie-Antoinette et Marcel Rebillet, Elise Rondez, Maïté et Patrik Devaux, ainsi que le CAJ (Péry) pour le bis.

## Distinctions pour la relève

La partie officielle, qui s'est tenue après la pause par le président Sacha

Boder, a permis de mettre à l'honneur la relève musicale. Les jeunes musiciennes et musiciens ont été félicités pour leurs brillants résultats aux examens. Ont ainsi été distingués : Oscar Allisson, François Devaux, Ellie Vicenzi, Joey Vicenzi, Yannick Hirsch, Alexandre Victot, Fiona Hirsch, Noamy Schlaepfer et Merlin Sandmeier, tous salués pour la qualité de leurs performances et leur engagement dans leur formation musicale.

## Les distinctions

Les distinctions pour les années de sociétariat ont également constitué un

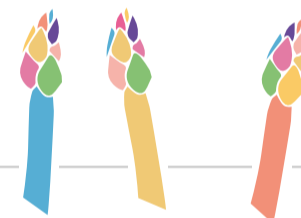
moment fort de la soirée. Ont été honorés pour 5 ans d'activité : Oscar Allisson, Yannick Hirsch et Fiona Hirsch. Pour 10 ans : Romeo Vicenzi. Enfin, pour 30 ans de fidélité, Johnny Vicenzi a été particulièrement applaudi et s'est vu remettre un diplôme de reconnaissance, témoignant de son engagement exceptionnel au sein de la société et pour son dévouement pour la réussite de la société.

## Hommage au président

Un hommage particulier a également été rendu à Sacha Boder, chaleureusement remercié pour ses 5 années

de présidence à la tête de la société. Son investissement, son engagement et son travail ont été salués par de vifs applaudissements.

Au-delà de la musique, cette soirée a confirmé l'importance du lien social et intergénérationnel qui unit les membres de l'Harmonie ainsi que de l'EJMO. Entre émotions, reconnaissance et passion, ce concert annuel 2026 signe un retour réussi et prometteur pour les années à venir. ■ JCL



PLAGNE

## Spectacle de street dance des jeunes danseurs de La Baroche

Mercredi 1<sup>er</sup> avril à Vauffelin, les enfants de La Baroche ont présenté leur spectacle de street dance, dans une ambiance pleine d'énergie.

Encadrés par Barbara Schütz, les élèves ont suivi des cours chaque lundi, d'octobre à fin mars. Au fil des semaines, ils ont appris les bases du street dance tout en développant leur sens du rythme, leur coordination et leur confiance en eux.

Pour clôturer cette activité, un spectacle a été organisé au Nul Bar Ailleurs. Devant leurs parents et proches, venus nombreux, les enfants ont offert une prestation dynamique



et joyeuse, très appréciée du public. La soirée s'est poursuivie dans une ambiance conviviale grâce à l'accueil chaleureux du Nul Bar Ailleurs qui avait préparé de délicieux hot-dogs,

qui ont fait le bonheur des petits comme des grands.

Un beau moment pour ces jeunes danseurs, heureux d'avoir pu partager leur passion. ■ NA

## Succès pour la chasse aux œufs

Mercredi 1<sup>er</sup> avril, l'école à journée continue, en collaboration avec l'Association de parents de la Baroche, a organisé une chasse aux œufs dans



La chasse aux œufs a attiré un grand nombre d'enfants dans la forêt

la forêt bordant le sentier nature de Plagne. Malgré des conditions météorologiques hivernales, l'événement s'est déroulé sur un terrain enneigé, ajoutant une touche originale à cette activité printanière.

Pas moins de 54 enfants ont répondu présents pour participer à ce rendez-vous très attendu. Munis de leurs boîtes à œufs personnalisées et portés par l'excitation de la découverte, les jeunes participants se sont lancés à la recherche des 340 œufs, colorés naturellement et soigneusement dissimulés entre arbres et sentiers.

Dans une ambiance conviviale et familiale, petits et grands ont partagé un agréable moment en pleine nature. Les rires et l'enthousiasme des enfants ont rythmé l'après-midi, faisant de cette chasse aux œufs une véritable réussite.

Les organisateurs se réjouissent de cette belle participation et remercient chaleureusement toutes les personnes ayant contribué à la mise en place de cette activité, qui a rassemblé les familles autour d'un moment festif et convivial.

■ NA

## Actuel. Proche. Essentiel.

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi

MEMOIRES D'ICI

## Notre histoire en images



### Pension Bellevue aux Prés-d'Orvin, début du 20<sup>e</sup> siècle

Les Prés-d'Orvin ont accueilli de nombreux malades atteints de tuberculose, venus de toute la Suisse pour se soigner au grand air. À cette époque, la pension Bellevue jouissait d'une solide réputation.

Carte postale éditée à Bienne par F. J. Kissling.

Photo: Mémoires d'Ici, Fonds Pierre-Yves Aeschlimann  
Centre de recherche et de documentation du Jura bernois

## Catholiques

■ **BIENNE Unité pastorale catholique Bienne-La Neuveville** Messes: vendredi 10 avril, 18h, crypte, Sainte-Marie, Bienne (adoration et confessions à 17h); samedi 11 avril, 18h, Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 12 avril, 10h, Sainte-Marie, Bienne + 10h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 14 avril, 9h, chapelle, Christ-Roi, Bienne; mercredi 15 avril, 9h, crypte, Sainte-Marie, Bienne; jeudi 16 avril, 9h, Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 17 avril, 18h, crypte, Sainte-Marie, Bienne (adoration et confessions à 17h). *Cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne. Secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.): 032 329 56 01, communaut.francophone@kathbielbienne.ch, www.upbienne-laneuveville.ch.*

■ **PÉRY Paroisse catholique orthodoxe russe Patriarcat de Moscou Offices:** samedi 25 avril, 9h40 confession, 10h divine liturgie. Anton Kudryavtsev, 078 848 10 48, Chapelle des Mystères de l'Ascension, rue de la Reuchenette 8, Péry-La Heutte, anton.kudryavtsev@schulen.olt.ch

■ **SAINT-IMIER Paroisse catholique chrétienne et diaspora du Canton du Jura Prochaine messe:** dimanche 3 mai, 10h15. *Rue Denise Bindschedler-Robert 4 + 6, case postale 207, 2610 Saint-Imier.*

**Paroisse catholique romaine Horaire liturgique:** samedi 11 avril, 18h, messe à Corgémont; dimanche 12 avril, 10h, messe à Saint-Imier; mardi 14 avril, 9h, messe à Corgémont; jeudi 16 avril, 18h30, messe à Saint-Imier. **Shibashi:** lundi 13 avril, 19h30 à Corgémont. **Partage d'Évangile du dimanche suivant:** mardi 14 avril, 15h à Saint-Imier. *Rue de Beau Site 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 21 39, www.jurapastoral.ch/pierre-pertuis-tavannes-st-imier.*

■ **TRAMELAN Paroisse catholique romaine Messes:** samedi 11 avril, 17h30; jeudi 16 avril, 9h; samedi 18 avril, 17h30; jeudi 23 avril, 9h. **Répétition Petit chœur:** mardi 14 et 21 avril, 19h30 à l'Église catholique. **Groupe lecteurs:** mardi 21 avril, 19h30 au foyer. *Ouverture secrétariat: mercredi 13h30-17h30 et jeudi 8h-11h30. Grand-Rue 110, 2720 Tramelan, www.jurapastoral.ch/pierre-pertuis-tavannes-st-imier.*

## Évangéliques

■ **CORGÉMONT Église pour Christ Culte:** dimanche 12 avril, 9h30 accueil avec café, 10h culte en français. *Sur le Crêt 3, 2606 Corgémont, www.gfc.ch.*

■ **LA CHAUX-D'ABEL Communauté anabaptiste (Mennonite) La Chaux-d'Abel Prochain culte:** dimanche 19 avril, 10h. **Soirée de prière:** mercredi 15 avril, 20h, chez Hans et Esther Oppliger au Cerneux-Veusil. *La Chaux-d'Abel 71, 2333 La Ferrière, www.chaux-dabel.ch/agenda.*

■ **ORVIN Église mouvement Culte:** dimanche 12 avril à 10h, message avec Micha Darcey. Programme pour les enfants sur place. *Le Crêt 2, 2534 Orvin, pasteurs: Odile Darcey et Éric Naegele 079 816 95 51. contact@eglisemvmt.ch, www.eglisemvmt.ch.*

## ■ SAINT-IMIER

**Église Évangélique Action biblique Culte:** dimanche 12 avril, 10h. Prédication: Daniel Molla. Garderie et école du dimanche assurées. **Groupe de maison:** plus d'infos sur demande. **Groupe de prière:** plus d'infos sur demande. *Rue Paul-Charmillot 72, 2610 Saint-Imier, pasteur: David Weber, dpj.weber@gmail.com. www.ab-stimier.ch.*

**Église Évangélique Méthodiste, La Béthania Furchaux 36, 2610 Saint-Imier, pasteur: Iris Bullinger, 079 685 56 77, www.la-bethania.ch.**

**Église le Roc Service d'entraide:** écoute, partage, coup de main et prière, coordonnées ci-après. **Autres activités:** cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine, coordonnées ci-après. *Jacques-David 12, 2610 Saint-Imier, couple pastoral: Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25. www.egliseroc.wordpress.com.*

**Église néo-apostolique de Suisse Service religieux:** dimanche 12 avril, 9h30; mercredi 15 avril, 20h. **Chorale:** lundi 13 avril 20h. *Rue de Châtillon 18, 2610 Saint-Imier, Didier Perret, dpe2610@gmail.com, 079 240 72 73. www.stimier.nak.ch/agenda, www.nak.ch, www.nac.today.*

■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL Église Évangélique du Pierre-Pertuis Culte:** dimanche 12 avril, 10h. **Message biblique:** dimanche 12 avril, 11h, Timothy. **École du dimanche:** chaque dimanche. **Étude biblique:** mardi 14 avril, 20h. **Espace rencontre:** mercredi 15 avril, 14h30. *Pierre-Pertuis 2, 2605 Sonceboz, www.eepp.ch.*

## ■ TRAMELAN

**Armée du Salut Célébration:** dimanche 12 avril, 9h petit-déjeuner, 9h45 célébration, aussi diffusée en ligne (YouTube: *Armée de Salut Tramelan*), message: Fabrice Klopstein, speakids (enfants) et garderie. **Groupe 17+:** dimanche 12 avril, 19h. **Prière 29B12:** lundi 13 avril, 19h30. Nous prions pour vous. **Prière:** mardi 14 avril, 9h. **Repas pour tous:** jeudi 16 avril, 12h (à confirmer). **Préavis:** soirée à thème, vendredi 24 avril, 19h apéro, 19h30 soirée: *Violences conjugales: comprendre et agir*, avec Lisa Noa Zbinden. Plus d'info sur *tramelan.armeedulsalut.ch*. *Grand-Rue 58, 2720 Tramelan. Renseignements: Pascal Donzé, 032 487 44 37, pascal.donze@armeedulsalut.ch. Location locaux: Diamantine Leiber, 079 723 36 03, diamantine.leiber@armeedulsalut.ch. tramelan.armeedulsalut.ch.*

**Église Évangélique Baptiste, Oratoire Culte:** dimanche 12 avril, 9h30 avec Étienne Grosrenaud, accueil café-croissant à 9h. **Étude biblique:** mardi 14 avril, 20h. **Conseil pastoral:** mardi 14 avril, 21h. **Groupe d'ados:** mercredi 15 avril, 16h. **La Grappe:** vendredi 17 avril, 19h à Bienne. *Rue A. Gobat 9, 2720 Tramelan, 078 406 91 08, www.oratoiretramelan.ch.*

**Église Évangélique du Figuier Culte de Pâques:** dimanche 12 avril, 9h30, message apporté par Charles Burgunder, suivi d'un repas canadien. **Réunion de prière:** mardi 14 avril, 19h. Au Figuier. *Grand-Rue 116 (entrée: face à Albert Gobat 15), 2720 Tramelan, pasteur: Daniele Zagara, 079 892 43 98. eglisedufiguier@gmail.com, www.eglisedufiguier.ch.*

**Église Évangélique Mennonite du Sonnenberg Culte en allemand:** dimanche 12 avril, 10h aux Mottes. Garderie, groupe juniors. **Couture:** mardi 14 avril, 14h à Mont-Tramelan. **Bible et sandwich:** mardi 14 avril, 19h au Café Partage. *Rue des Prés 21, 2720 Tramelan, www.menno-sonnenberg.ch.*

## Réformées

■ **ERGUËL Paroisses réformées de l'Erguël, (collaboration) Camp des enfants:** Star Water, le mystère de l'eau. Camp des enfants du cycle 1 (3H à 6H) du 14 au 16 avril aux Emibois. **Culte de retour de camp du cycle 1:** dimanche 19 avril, 10h à la collégiale de Saint-Imier, suivi d'un temps d'apéro. **MEUF (Mille Et Une Femmes):** café-tricot chaque 1<sup>er</sup> jeudi du mois, de 14h à 16h à la salle de paroisse de Courtelary, et le 3<sup>e</sup> mercredi du mois à la cafétéria de la résidence Hébron à Courtelary. Venez tricoter ou crocheter pour offrir aux homes, à la maternité ou pour vous. Avec ou sans connaissances! Matériel sur place. Prochaines dates: 15 avril. *Coordination et aumônerie des homes: Alain Wimmer, 079 240 63 16, alain.wimmer@referguel.ch. Catéchisme: www.referguel.ch/activites/enfance-et-jeunesse/catechisme/. Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch. @referguel.*

■ **CORGÉMONT-CORTÉBERT Cultes:** dimanche 12 avril, 10h, à Sombeval, avec sainte cène; vendredi 17 avril, 10h30, au home Les Bouleaux. **Prière œcuménique:** une courte célébration selon l'esprit de Taizé à lieu chaque mercredi, de 19h15 à 19h40, au temple de Corgémont. *Grand-Rue 40, 2606 Corgémont et/ou Crêt de la Chapelle 5, 2607 Cortébert, 032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch. Pasteur: Patrick Schlüter, 076 225 71 76, patrick.schluter@referguel.ch. Présidente: Christine Brechbühler, 079 565 93 66, corgecorte@referguel.ch. Location de la salle de paroisse: M. Monachon, 079 796 81 24. www.referguel.ch.*

■ **COURTELARY-CORMORET Culte:** dimanche 12 avril, 10h, à Villeret. **Repas des aînés et match au loto:** mardi 21 avril, 12h, cure de Villeret, ouvert aux aînés des paroisses de Villeret et Courtelary-Cormoret, match au loto: chaque participant amène un lot d'une valeur de 5 francs environ, obligatoirement emballé. Inscription obligatoire au secrétariat de Villeret au 032 941 14 58 avant le 17 avril, en précisant les éventuelles allergies alimentaires. Possibilité de ne venir que pour le repas (à préciser lors de l'inscription). **Envie ou besoin d'une visite?** contactez le pasteur, il se fera un plaisir de vous rencontrer. **Réservation de la salle de paroisse:** Stéphanie Loffroy-Monachon, 079 796 73 45, stephanie.loic@bluewin.ch. www.referguel.ch. Pasteur: c'est le pasteur desservant Marco Pedrol, qui assurera

le remplacement de Maëlle Bader de janvier à juin, atteignable au 076 588 98 85. *Présidente: Verena Mathez, 077 226 05 35, pres.courtelary-cormoret@referguel.ch. Secrétaire: Florence Coureau, 032 944 11 63, courtelary-cormoret@referguel.ch (permanence au bureau le mardi matin). Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch.*

■ **LA FERRIÈRE Culte:** dimanche 12 avril, 10h à la salle de l'Ancre à Renan, pasteur Nadine Marschner. **Offres en ligne:** textes, méditations, poèmes et infos utiles sur *www.referguel.ch*. *Vers l'Église 5 et/ou 9, 2333 La Ferrière. Pasteur: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81, 079 291 42 05. Secrétariat: laferriere@referguel.ch. Location salle de paroisse: Béa Liechi, 078 811 25 64. pour faire partie du Groupe WhatsApp paroissiens: Aurore 079 308 79 91. www.referguel.ch.*

■ **RENAN Rue Samuel d'Aubigné 3, 2616 Renan. Pasteur: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38. Location de la salle de paroisse: Anita Vogelbacher, 078 699 22 37. Secrétariat: renan@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres permanence: 0800 225 500.**

■ **SAINT-IMIER Culte:** dimanche 12 avril, 10h à la collégiale, officiant: M. Schmid, offrande: EPER Proche-Orient. **Transport pour les cultes à l'extérieur:** D. Bongo, 079 427 81 52 ou G. Vuilleumier, 079 607 39 35, jusqu'au vendredi 19h. **Femmes protestantes:** La Baratte vous accueille chaque vendredi matin (hors vacances scolaires) pour le café-croissant de 9h30 à 11h à la cure. **Après-midis récréatifs des aînés:** mardi 21 avril, de 14h à 17h30 à la cure. **Plan annuel des cultes:** à disposition sur le prétoire de la collégiale et à la cure, ou sur demande au 032 941 37 58, vous pouvez également le trouver sur notre site *www.referguel.ch*. **EPER, Aide d'urgence:** nous avons besoin de votre solidarité, compte pour les dons: EPER Lausanne, IBAN CH37 0900 0000 8000 1115 1 avec la mention 224153-Aide d'urgence Israël/Palestine. **Coin-méditation à la collégiale:** de 7h à 18h30, dans l'abside nord, brochures et bibles à consulter ou à emporter, ambiance propice à la détente et à la réflexion. **À disposition de nos aînés:** service, commission, transport chez le médecin, ou entretien téléphonique, coordonnées ci-après. *Rue de la Cure 1, 2610 Saint-Imier. Pasteur: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch. Présidente: Françoise Zwahlen Gerber, 079 696 74 30, francoise.zwahlen@gmail.com. Secrétariat: Mélanie Kohler, 032 941 37 58, saint-imier@referguel.ch. Coordination et aumônerie des homes: Alain Wimmer, 079 240 63 16, alain.wimmer@referguel.ch. Services funèbres (permanence): 0800 22 55 00. www.referguel.ch.*

■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL Culte:** dimanche 12 avril, 10h, temple de Sombeval, sainte cène, officiante: Séverine Schlüter.

**Rencontres des aînés:** mardi 14 avril, 13h45 à la cure, jeux et partage. Contact: C. Tièche ou D. Messerli au 032 489 24 72. **Accompagnement de la pasteur:** si vous souhaitez un accompagnement spirituel, une prière, un entretien, ou une information, vous pouvez faire appel à la pasteur Séverine Schlüter, qui se fera un plaisir de s'entretenir avec vous. N'hésitez pas à la contacter. *Rue du Collège 19 et/ou 50, 2605 Sonceboz-Sombeval. Pasteur: Séverine Schlüter, 076 211 37 17, severine.schluter@referguel.ch. Secrétaire: Florence Coureau, sonceboz-sombeval@referguel.ch. Président: John Broggi, pres.sonceboz-sombeval@referguel.ch. Location de salle: salle de paroisse, rue du collège 19, M<sup>me</sup> Criblez, 078 895 53 55. www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval.*

■ **SONVILIER Culte:** dimanche 12 avril, 10h avec sainte cène à la collégiale de Saint-Imier. **Camp des enfants du cycle 1:** du mardi 14 au jeudi 16 avril aux Emibois et culte des familles le 19 avril, 10h à Saint-Imier. Voir aussi sous la rubrique commune. *Rue de la Cure 6, 2615 Sonvilier. Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch. Présidente: Beatrix Ogi, 079 725 15 41, bea.ogi@bluewin.ch. Secrétariat: sonvilier@referguel.ch. Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroissesonvilier.ch. Permanence des services funèbres: 0800 225 500. www.referguel.ch.*

■ **VILLERET Repas des aînés et match au loto:** mardi 21 avril, 12h, cure de Villeret, ouvert aux aînés des paroisses de Villeret et Courtelary-Cormoret, match au loto: chaque participant amène un lot d'une valeur de 5 francs environ, obligatoirement emballé. Inscription obligatoire au secrétariat avant le 17 avril, en précisant les éventuelles allergies alimentaires. Possibilité de ne venir que pour le repas (à préciser lors de l'inscription). **Culte:** dimanche 12 avril, 10h au temple de Villeret, officiante: Solveig Perret-Almelid. *Rue Principale 35, 2613 Villeret. Permanence pastorale assurée par Solveig Perret-Almelid, 078 956 76 84. Présidente du conseil de paroisse: Barbara Koenig, pres.villeret@referguel.ch. Secrétariat: ouvert le mercredi 8h30-11h30, 032 941 14 58, villeret@referguel.ch. www.referguel.ch.*

■ **RONDCHÂTEL Paroisse réformée de Rondchâtel Cultes:** dimanche 12 avril, 10h, à l'église de Péry, officiante: Valérie Gafa, offrande en faveur de Terre Nouvelle. Dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour les responsables de la formation biblique et les catéchumènes. **Aînés Péry-La Heutte:** mercredi 15 avril, 14h, après-midi jeux, salle de paroisse Péry. **Fruits TerrEspoir:** livraison le 22 avril à Péry, le 23 avril à Orvin. Les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 7 mai. Péry: renseignements auprès de Nathalie Boilat, 032 481 13 48. Orvin: renseignements à la laiterie Jeandrevin, 032 358 11 89.

**Permanence pour les services funèbres:** 079 724 80 08. En cas de répondant, déposer un message. **À votre disposition:** visio, temps de discussion ou échange de message, coordonnées ci-après. *Rue du Collège 12, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 11 85 (lundi: 13h-17h30, vendredi: 7h45-11h30), contact@paroisse-rondchatel.ch. Pasteurs: Gilles Bourquin 079 280 20 16, Valérie Gafa 078 218 07 47. Location de salles (Grain de sel et salle de la Cure à Orvin, salle de paroisse à Péry): 032 485 11 85. Catéchisme, cycle I et II: Gilles Bourquin (pasteur) 079 280 20 16, Olivier Jordi (catéchète pro.) 079 372 15 57, cycle III: Valérie Gafa (pasteur) 078 218 07 47, Anne Noverraz (catéchète pro.) 079 852 98 77. www.paroisse-rondchatel.ch.*

■ **TAVANNES Stiftung für die Pastoration der deutschsprachigen Reformierten Nächster Gottesdienst:** 19.4. um 10 Uhr Péry. **Heimgottesdienst:** 15.4. um 10.15 Uhr La Roseraie. **Kaffeepause:** Tavannes 16.4. um 14 Uhr. *Rue du Pasteur Frêne 12, 2710 Tavannes, Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16. Präsident Markus Ruf, 079 676 35 26. Sekretariat 079 795 92 59.*

■ **TRAMELAN Paroisse réformée Culte:** dimanche 12 avril, 11h, église, dès 10h, café au centre paroissial (entrée depuis l'église), taxi depuis Tramelan sur appel, prière de s'annoncer le jour même entre 8h et 9h au 032 487 67 84. **Tavakids (pour les enfants inscrits):** du lundi 13 avril au mercredi 15 avril, salle communale de Tavannes, sur les traces des animaux... cuisine, bricolages, gym, etc. Lundi 13 avril et mardi 14 avril de 9h30 à 15h30; mercredi 15 avril de 9h30 à 12h et à 18h fête de clôture avec les familles. Plus d'infos sous *tavakids.ch*. **Chorale Cantemus:** contacts L. Gerber, 032 487 64 84, lilianegerber11@bluewin.ch ou T. Schmid, 032 487 53 16, pollux.schmid@gmail.com. **Célébrations œcuméniques aux homes:** merci de vous renseigner auprès des secrétariats des homes. *Grand-Rue 146a, 2720 Tramelan, 032 487 48 20. Présidente de paroisse: Évelyne Hiltbrand, jeudi 14h-16h ou sur rendez-vous, evelyne.hiltbrand@par8.ch. Secrétariat: Lorena von Allmen, mardi 9h-11h ou sur rendez-vous, tramelan@par8.ch. Pasteur Caroline Witschi, 076 580 01 06, caroline.witschi@par8.ch. Services funèbres (permanence) 0848 77 88 88. www.par8.ch. @paroissereformeeTramelan.*

## Témoins de Jéhovah

■ **SAINT-IMIER Réunions de semaine:** mardi à 19h15. Samedi, 17h, discours public et étude de la Tour de Garde. Lors de nos réunions, l'entrée est libre et il n'y a pas de quête. *Rue du Vallon 28, 2610 Saint-Imier, www.jw.org.*

## CHAPELLE DE PÉRY-REUCHENETTE

## La résurrection du Christ a été célébrée sur le rocher de Châtillon

Lors de l'office du dimanche 5 avril, l'abbé Patrick Werth a marqué la résurrection du Christ en célébrant la messe dans la chapelle Sainte-Élisabeth de Reuchenette

En compagnie de plus de trente fidèles, l'abbé Patrick retraça la résurrection du Christ, sa victoire sur la mort qui est l'élément central de la foi chrétienne entrecoupé de mélodies sorties du piano joué par Christiane Meyer.

Pâques est la fête chrétienne la plus ancienne et la fête centrale de l'année liturgique.

Le cierge pascal, symbole de la présence du Christ, était allumé et

brillait de mille feux à cette belle occasion.

La résurrection du Christ est l'accomplissement des promesses faites par Dieu à son peuple.

C'est pourquoi la fête de Pâques, célébrée par une messe solennelle, est le sommet du calendrier liturgique chrétien. Ce jour d'allégresse est marqué dans les églises par la couleur blanche ou dorée, symbole de joie et de lumière.

## Les origines de Pâques

Étymologiquement, Pâques signifie *passage*. La fête chrétienne de Pâques trouve ses racines dans la fête juive de la Pâque, qui célèbre le passage de la mer Rouge par les Hébreux lors de la libération d'Égypte. Depuis la résurrection du Christ, c'est la célébration du passage avec lui de la vie que les chrétiens célèbrent. Par sa résurrection, le Christ sauve l'homme du péché et l'appelle à la vie éternelle. ■ **JCL**



Les fidèles à la sortie de la chapelle le dimanche de Pâques



# Pose d'une main courante à l'église

Les escaliers de la sortie sud de l'église sont maintenant sécurisés

À la demande du Conseil de paroisse, et afin de rendre plus sûrs les escaliers de la sortie sud de notre église d'Orvin, le Conseil municipal a mandaté l'entreprise Coalraw Constructions métalliques Lionel Maurer à Orvin, afin de poser une main courante. Ce travail est d'excellente facture et se marie bien avec l'architecture de notre église.

Nos félicitations et remerciements à Lionel Maurer dont l'œuvre sécurisera la sortie des paroissiens.

## La Porte des Évilard

Cet escalier escarpé, maintenant sécurisé, donne côté sud de l'église, et utilisé par les paroissiens qui quittent l'église par la *Porte des Évilard*.

En 1821, Leurs Excellences du Petit Conseil de Berne décidèrent que la commune d'Évilard serait séparée de la paroisse d'Orvin et rattachée à celle de Bienne. Ce fut en vain que les communiens d'Évilard pétitionnèrent contre cette décision, leur demande fut repoussée par le Grand Conseil le 11 avril de la même année. Le cimetière d'Orvin resta commun jusqu'en 1872; à cette date, Orvin racheta les droits d'Évilard pour 1000 francs.

Ce qui veut dire que, jusqu'en 1821, les habitants d'Évilard étaient membres de



La main courante côté sud qui donne sur la *Porte des Évilard*

la paroisse d'Orvin et y fréquentaient son église et enterrés dans le cimetière d'Orvin. Mais les traditions, tenaces à Orvin, faisaient que chaque famille avait un banc précisément attribué dans l'église: côté sud, le 2<sup>e</sup> banc aux Donzel et Rollin; le 3<sup>e</sup> aux Jeanmaire, Mottet, Bourquin; le 4<sup>e</sup> aux Aufranc; le 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> aux Évilard; le 7<sup>e</sup> aux Grosjean et Léchet; le 8<sup>e</sup> aux Aufranc. Côté nord, le 2<sup>e</sup> banc aux Boder; le 3<sup>e</sup> aux Michaud, Morel et Maillardet; le 4<sup>e</sup> aux Auroi et Ferrat; le 5<sup>e</sup> aux Michaud, Morel, Maillardet; le 6<sup>e</sup> aux Jeandrevin. Donc les gens d'Évilard avaient leurs bancs attribués et, plus encore, ne devaient pas entrer à l'église par la porte principale, mais par la porte du côté sud, qui fut donc baptisée la *Porte des Évilard*. ■ CM

## Élagage

Arbres, haies, buissons et autres plantations

Les propriétaires, riverains des routes et chemins publics, sont priés d'élaguer les arbres, haies, buissons et autres plantations à la hauteur utile prescrite et de répéter l'élagage, si nécessaire, tout au long de l'année.

Nous vous remercions de votre collaboration. ■ CM

## Félicitations

À Sandra Müller-Jennings

Le Conseil municipal adresse ses sincères félicitations à notre concitoyenne Sandra Müller-Jennings (*Talent sportif orvinois en 2023*) qui a passé avec succès les examens et qui a reçu de la Swiss Weightlifting Federation le titre d'entraîneuse fédérale d'haltérophilie. Une citoyenne de... poids, bravo! ■ CM

## Délégations municipales

Sylvain Grosjean et Patrik Devaux sont les délégués de la Municipalité au Conseil de Fondation du Foyer Les Roches, mercredi 22 avril prochain à Orvin. Une délégation de notre Administration communale prendra part à la séance d'information concernant la numérisation de l'administration, le 22 avril prochain à Sonceboz. ■ CM

## Compost

Nous informons la population que du compost est mis à disposition comme chaque année en bordure de la route des Prés-d'Orvin, vers l'entrée de l'ancienne décharge municipale. ■ CM

## Avis à tous les propriétaires de chiens

Nous souhaitons rappeler à la population que les chiens doivent être gardés et surveillés de manière à ce que personne ne puisse être incommodé. Un chien, même s'il n'est pas agressif, peut faire peur et c'est à son propriétaire de le maîtriser.

En outre, les propriétaires de chiens voudront bien respecter le terrain d'autrui lors de la promenade quotidienne. Nous constatons malheureusement que certains chiens font leurs

déjections sur des propriétés privées et notamment dans les champs, ce qui est strictement défendu, l'herbe devenant immangeable pour le bétail.

La commune a installé des *robidos* à différents emplacements. Nous prions les propriétaires de chiens d'utiliser les sachets en plastique prévus pour ramasser les crottes et de les déposer dans les poubelles conçues à cet effet. Nous vous remercions de votre collaboration. ■ CM

## Recherche: délégué aux affaires sociales

La Municipalité est toujours à la recherche d'un délégué aux affaires sociales. La personne sera appelée à représenter les autorités municipales lors de différentes assemblées générales dans la région comme par exemple lors de l'assemblée du Service d'action sociale Courtelary (SASC) ou le Service d'aide et de soins à domicile du Bas-Vallon et d'autres associations. Il s'agit d'une représentation occasionnelle et en soirée. Le domaine des affaires

sociales et de la santé vous intéresse? Alors annoncez-vous auprès de l'administration municipale [administration@orvin.ch](mailto:administration@orvin.ch) ou auprès de Stéphane Chopard, conseiller en charge des affaires sociales [stephan.chopard@orvin.ch](mailto:stephan.chopard@orvin.ch). ■ CM

## Mise à ban des champs

Nous rappelons que depuis le 1<sup>er</sup> avril, les champs, les prés et les terrains sont mis à ban. Il est interdit d'y pénétrer à pied, à cheval ou au moyen de véhicules et d'y lâcher les chiens. Nous prions la population de respecter la propriété d'autrui. Tout contrevenant sera puni selon la loi. ■ CM

### MAISON ROBERT AU JORAT À ORVIN

## Première journée de visite de la saison

Dimanche 12 avril de 10 h à 17 h

Nouvelle exposition d'été avec accent sur *L'œuvre des oiseaux* par Léo-Paul et Paul-André Robert. Visite de la maison/atelier et du jardin, Maison Robert, Le Chârjus 118, Orvin.

Au cours de sa vie, Léo-Paul Robert (1851-1923) a réalisé d'innombrables illustrations d'oiseaux. Dans sa jeunesse, ses illustrations ont été publiées dans une revue mensuelle, puis dans des ouvrages scolaires. À la fin de sa vie, qu'il a passée au Jorat à Orvin, il s'est à nouveau consacré intensément à ses animaux préférés, les oiseaux. Il a réalisé 80 grandes planches d'oiseaux comprenant plus de 400 illustrations individuelles.

Son fils Paul-André Robert (1901-1977) l'aidait à peindre; il mit également au point une nouvelle technique de taxidermie des oiseaux. Après la mort de son père, grâce aux progrès de la technique d'impression, il put publier ses illustrations d'oiseaux sous forme imprimée dans des portfolios,



qu'il compléta par d'autres représentations d'oiseaux de sa propre création. ■ BS

Dimanche 12 avril, ouvert de 10 h à 17 h  
Maison Robert, Le Chârjus 118, Orvin  
[www.maisonrobert.ch](http://www.maisonrobert.ch)

### EJC LES MOQAS ORVIN

## Journée À voix haute de la lecture

Petits et grands sont les bienvenus pour célébrer la lecture, les histoires et le plaisir des mots, dans une ambiance simple, chaleureuse et gourmande

Dans le cadre de la Journée À voix haute de la lecture, l'équipe éducative de l'EJC Les Moqas a le plaisir d'inviter la population d'Orvin et des environs à un moment de lecture partagé.

Le mercredi 27 mai, en début d'après-midi, Antoinette Bärffuss et Françoise Rota offriront plusieurs lectures à voix haute, destinées aussi bien aux enfants qu'aux adultes.

Un moment convivial et chaleureux, pour le plaisir d'écouter une histoire ensemble et de se laisser porter par les mots.

### Programme des lectures

- 14 h, première lecture par Antoinette Bärffuss
- 14 h 20, deuxième lecture par Françoise Rota
- 14 h 45, dernière lecture par Antoinette Bärffuss

À cette occasion, il sera également possible de découvrir, déguster et croquer dans de délicieuses tartines aux confitures maison, préparées par Sandra, les Spécialités de Sandra, aux Prés-d'Orvin.

Ces confitures artisanales seront aussi proposées à la vente, parfaites pour accompagner de superbes brunchs en famille ou prolonger le plaisir à la maison. ■ L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'EJC LES MOQAS

École à journée continue d'Orvin  
Rez-de-chaussée de l'école primaire  
dès 14 h



# Inauguration du sentier didactique *Biodiversité*

Une nouvelle promenade découverte entre Péry et La Heutte

La Municipalité de Péry-La Heutte et la Bourgeoisie de Péry ont le plaisir d'annoncer l'inauguration officielle du nouveau sentier didactique *Biodiversité*, aménagé dans le secteur de Ruegge, entre Péry et La Heutte. Ce projet met en valeur les richesses naturelles de notre région à travers un parcours pédagogique accessible à toutes et tous.

## Un parcours court, riche et accessible

La promenade relie la gare de La Heutte à la gare de Péry (et inversement) et peut être parcourue dans les deux sens.

- Distance: environ 3 km
- Temps de marche: environ 40 minutes
- Montée: 85 m
- Descente: 95 m
- Parcours balisé par des flèches

Le tracé traverse plusieurs milieux naturels particulièrement riches: forêt, prairie fleurie, vieux chêne remarquable, ruisseau et autres écosystèmes typiques de notre région. Le départ est possible depuis la gare de La Heutte ou depuis celle de Péry. Dans les deux cas, le parcours est clairement indiqué et rejoint progressivement les différents postes didactiques avant d'aboutir à l'autre village.

## Huit postes consacrés à la biodiversité

Le sentier comprend huit panneaux thématiques qui expliquent,



de manière simple et accessible, ce qu'est la biodiversité, pourquoi elle est essentielle à notre qualité de vie, comment les espèces, les milieux naturels et les êtres humains sont interdépendants. À travers une approche pédagogique adaptée aux familles, petits et grands sont invités à mieux comprendre la diversité des espèces, la diversité génétique et la diversité des écosystèmes. Cette promenade constitue ainsi une véritable salle de classe à ciel ouvert, idéale pour les familles, les écoles et toute personne souhaitant mieux connaître la nature qui nous entoure.

## Inauguration, samedi 25 avril

La population est cordialement invitée à participer à cette journée festive:

- Dès 10 h, ouverture au public et découverte libre du sentier
- Dès 11 h, apéritif à la cabane des cadets à Péry
- Dès 12 h, grillades à l'école de La Heutte

L'apéritif est offert à la cabane des cadets par la bourgeoisie de Péry et une saucisse, à l'école de La Heutte, par la commune à la population.

## Un projet au service de la nature et de la population

Ce sentier didactique est le fruit d'un travail collaboratif et d'un engagement en faveur de la sensibilisation environnementale. Il enrichit l'offre de loisirs de la commune et renforce l'attractivité de notre territoire, tout en valorisant le patrimoine naturel local.

La Municipalité et la Bourgeoisie se réjouissent d'accueillir la population pour découvrir ensemble ce nouvel espace dédié à la biodiversité.

■ CM



Plus d'infos:  
[pery-laheutte.ch/  
sentier-didactique](http://pery-laheutte.ch/sentier-didactique)



ROMONT, SAUGÉ, ORVIN ET PÉRY-LA HEUTTE  
AVIS COMMUNAUX

## Fermeture prévue

L'Agence AVS du Bas-Vallon sera fermée le jeudi 16 avril.  
Merci de votre compréhension. ■ AGENCE AVS DU BAS-VALLON



# Contre les chutes

Une barrière sera posée à l'entrée du nouveau pont

Le Conseil municipal a libéré la semaine dernière un crédit de quelque 9500 francs, destiné à l'acquisition et à la pose d'une barrière à l'entrée du pont de la rue des Prés.

Avec le rehaussement de l'ouvrage et l'ajout de blocs de calcaire, les risques de chute ont augmenté. Actuellement, ils sont contrés par une barrière de chantier. Tout prochainement, celle-ci sera remplacée par une barrière définitive.

Une fois les ultimes finitions achevées, la végétation pourra reprendre ses droits et le nouvel ouvrage aura bientôt très fière allure.



Une barrière définitive sera installée pour éviter tout risque de chute

■ CM

# Ordonnances environnementales: notre avis est régional

Nous partageons la prise de position de Jb.B et des villes suisses

À la Confédération, qui a lancé une vaste campagne de consultation concernant son paquet d'ordonnances environnementales fédérales (notamment OLED-Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets, et ORRChim-Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques), la Municipalité a répondu en transmettant la prise de position commune suggérée par l'association Jura bernois.Bienne (Jb.B).

Rappelant que l'échelon communal est l'acteur principal de la gestion des déchets urbains, les communes émettent le souhait que les nouveaux systèmes annoncés soient pérennes d'une part, qu'ils n'impliquent pas de complication d'application d'autre part. Elles insistent également sur la nécessité de préserver la sécurité de l'élimination des déchets.

Quant à la contribution anticipée au recyclage, potentiellement applicable

aux vendeurs étrangers et/ou en ligne, les communes la soutiennent.

En termes d'approvisionnement en eau, les auteurs de la prise de position soulignent que les communes y jouent un rôle capital et que nombre de captages se trouvent en forêt. Ces collectivités sont dès lors très attachées à la Loi fédérale sur les forêts et à son interprétation restrictive en termes d'utilisation de produits dangereux dans les zones boisées. ■ CM

# À la rencontre du chef

Une campagne ludique et instructive à la cantine de l'EJC tout prochainement

D'entente avec l'École à journée continue (EJC), la Municipalité a décidé de relancer une campagne éducative et ludique, le 27 avril prochain au sein de cette institution. À raison de deux semaines par groupe de jeunes hôtes, cette action s'étendra sur six semaines scolaires.

Intitulée *À la rencontre du chef*, ladite campagne verra le cuisinier de l'EJC (qui travaille également pour la crèche municipale) rencontrer les enfants et adolescents; il leur servira en effet ses plats à table et leur en expliquera la composition et la confection. Rappelons que la commune est liée

par contrat à la société Eldora, qui est spécialisée dans la restauration des collectivités. Cette dernière met à disposition de la Maison de l'Enfance un cuisinier maîtrisant en particulier l'alimentation destinée aux jeunes générations. Il cuisine pour une cinquantaine d'enfants.

À travers cette campagne, on vise un double but: éducatif d'abord, en détaillant le contenu et l'importance des divers plats et aliments, notamment pour la croissance; une donnée de convivialité ensuite, en permettant aux jeunes hôtes de faire connaissance avec celui qui s'active pour eux en cuisine. ■ CM

# Un nouveau radar préventif

Un radar utilisable aussi dans les zones de rencontre

Les autorités exécutives ont décidé la semaine passée l'achat d'un nouveau radar dit *pédagogique*; elles ont libéré, ce faisant, le crédit ad hoc inscrit au budget 2026 de la commune.

Jusqu'ici et depuis une dizaine d'années, nous utilisons un appareil acquis et exploité conjointement avec nos voisines Corgémont et Cortébert.

Malheureusement, ce radar n'est pas utilisable dans les zones à 20 km/h, que nous venons de créer

devant la Coop et dans le secteur de la gare.

En conséquence, il a été décidé en séance intercommunale que Cortébert et Corgémont reprennent à leur compte l'appareil actuel, tandis que nous achetons un nouvel engin adapté.

Cette acquisition interviendra incessamment et nous permettra de contrôler la vitesse réelle des véhicules dans nos deux zones de rencontre. ■ CM

# Chantier Quart-Dessus: information à la population et aux écoliers

**Quart-Dessus: chantier dès le 27 avril, route fermée par secteur. Écoliers, suivez les itinéraires sécurisés!**

Les travaux du chantier de Quart-Dessus devraient débuter le 27 avril. Les travaux de génie civil ont été attribués à l'entreprise Marti Arc Jura, tandis que l'appareillage sera réalisé par Renfer Sàrl.

Il s'agit d'un chantier conséquent, qui se déroulera en quatre étapes, de la croisée de l'Étoile jusqu'à la croisée du Jeanbrenin, avec une fin des travaux prévue fin septembre. Durant cette période, la route de Quart-Dessus sera fermée à la circulation par secteur. Les enfants se rendant à l'école devront impérativement emprunter un autre itinéraire.

Les écoles ont été informées et transmettront les informations nécessaires aux parents. Il est toutefois essentiel, pour la sécurité de tous, que les enfants respectent les itinéraires recommandés.

La présence de camions et un trafic modifié sont inévitables, tout sera mis en œuvre afin de sécuriser au maximum le secteur de l'école. Cependant,



Vue de Corgémont

les enfants ont également un rôle à jouer en adoptant un comportement prudent.

La commune remercie la population pour sa compréhension et sa collaboration. ■ CM/IAQA

## Délégations diverses

Marc Christen représentera la commune lors de l'assemblée générale d'Énergie-bois Interjura, qui se tiendra le 15 avril aux Genevez.

Julien Bösiger et Ariel Junod représenteront la commune lors de l'assemblée des délégués du Triage forestier Centre Vallon, qui se tiendra le 22 avril à Courtelary.

Astrid von Wyl Gerber participera à l'assemblée des délégués du Syndicat des communes de l'école des Prés-de-Cortébert, le 23 avril à Orvin. ■ CM/IAQA

## Mise en service du conteneur semi-enterré de la rue de l'Avenir

Les nouveaux immeubles situés à l'entrée du village sont désormais habités, marquant ainsi la fin du chantier de la rue de l'Avenir. Le conteneur semi-enterré a ainsi pu être mis en service. La route étant désormais habitée des deux côtés, il est demandé

aux utilisateurs de la déchetterie de faire preuve de vigilance lors de leurs déplacements.

Avec la hausse des températures, il sera également possible d'entreprendre les travaux de réparation du conteneur défectueux du Côtel. Ainsi,

l'ensemble de nos conteneurs semi-enterrés devrait être prochainement opérationnel.

La commune remercie la population pour sa patience et sa compréhension.

■ CM/IAQA

## Démarrage des travaux: Rière l'Église

La commune de Corgémont informe la population du démarrage prochain des travaux d'entretien sur la rue Rière l'Église. Cette rue sera fermée à la circulation pour une durée estimée à six semaines. Les riverains ont été préalablement informés, de manière détaillée, afin de minimiser

les éventuels désagréments. Nous demandons aux personnes n'habitant pas le secteur de bien vouloir emprunter un autre itinéraire pendant cette période. Nous vous remercions pour votre compréhension et votre collaboration pour le bon déroulement de ces travaux. ■ CM/IAQA

## Nos routes ne sont pas des poubelles

**Protégeons nos bêtes et notre terroir**

Le dépôt sauvage de déchets le long de nos routes est en nette augmentation. Ces incivilités nuisent non seulement à la propreté de notre environnement, mais représentent également un danger vital pour le bétail, qui peut les ingérer accidentellement.

Nous saluons l'engagement du personnel communal et cantonal, qui

consacre de nombreuses heures au nettoyage de ces espaces.

Par respect pour les agriculteurs, les propriétaires et les agents d'entretien, nous appelons chacun au sens civique: merci de conserver vos déchets jusqu'à la prochaine poubelle.

Ensemble, préservons la qualité de notre cadre de vie. ■ CM/IAQA



## Estivage 2026

Dans le cadre de l'estivage 2026, les propriétaires de chevaux ne disposant pas du statut d'agriculteur sont invités à inscrire leurs animaux auprès du bureau municipal avant le 20 avril. Cette démarche permet d'assurer une gestion optimale des pâturages ainsi que la sécurité des animaux.

Les sentiers pédestres balisés traversant les zones de pâturage restent

accessibles au public. Il est toutefois essentiel de respecter certaines règles de prudence:

- tenir les chiens en laisse;
- respecter le bétail;
- éviter tout comportement susceptible de perturber les animaux.

Merci à toutes et à tous pour votre collaboration. ■ CM/IAQA

PUBLIREPORTAGE

## Une association de soutien pour la reprise du magasin à Cortébert

Voici quelques semaines, Jean-François Leuenberger a annoncé son intention de remettre le magasin d'alimentation de Cortébert, ceci notamment suite à la retraite de Claudette Vuileumier, qui a travaillé presque 50 ans dans l'entreprise, d'abord à Villeret et ces dernières années à Cortébert.

Entre-temps, des repreneurs potentiels ont été trouvés avec Fabien et Jérémy Falco. Les deux frères domiciliés respectivement à Saint-Imier et Les Reussilles sont actuellement en train de finaliser les démarches pour la reprise du commerce. Ceci nécessitant du temps et des fonds, une association de soutien a été mise en place afin de donner un coup de pouce financier. Vu leur jeune âge, les frères Falco ne disposent en effet pas de fonds propres notables. L'association a été fondée par trois anciens membres du Conseil

municipal, à savoir Andrea Köhli, Manfred Bühler et Cédric Grünenwald. Elle distribue cette semaine un tout-ménage pour solliciter la générosité de la population de Cortébert afin de créer un petit capital de départ pour lancer la reprise du magasin.

Il sera possible d'apporter son soutien sous forme de don ou de prêt. L'association entend ainsi contribuer à constituer une base de fonds propres et favoriser une conclusion rapide de la reprise du magasin. Si Fabien et Jérémy Falco ne disposent pas de beaucoup de moyens financiers, ils ne manquent ni d'idées ni de motivation. Afin de maintenir et développer l'entreprise, ils projettent notamment de mettre en place un coin café ou encore de mettre l'accent sur les glaces en été. L'assortiment de base du magasin sera bien entendu conservé, avec la partie boulangerie, mais aussi l'épicerie. Un



Jérémy et Fabien Falco (à droite) devant le magasin de Cortébert

développement de l'offre côté viande est aussi en réflexion, tant Fabien que Jérémy Falco ayant effectué une formation dans la boucherie.

Les personnes intéressées à soutenir l'association peuvent faire un don sur le compte BCBE CH26 0079 0016 6328 1752 7 (Association de soutien au Pti Mag, Les Condémines 2, 2607 Cortébert). ■ MB

## L'avez-vous lue?

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi

THÉÂTRE DU CLOS-BERNON

# Pour la saison 2026-2027, le Clos-Bernon revient sur scène

Avec *La Cagnotte*, une comédie débridée et musicale signée Eugène Labiche, maître du vaudeville et précurseur du théâtre de l'absurde

Après la tournée footballistique de *Féminines*, qui l'a emmené sur la scène du Théâtre du Jura, au Festival d'Anancy et qui a été récompensé d'un deuxième prix au Festival suisse de théâtre amateur, le Clos-Bernon bouscule une nouvelle fois ses habitudes: la troupe monte un grand classique du vaudeville, *La cagnotte*, d'Eugène Labiche.

Le projet est ambitieux: il faut dénicher le texte, une version qui resserre cette comédie de cinq actes et lui donne un coup de jeune. Le Clos-Bernon contacte Thierry Jahn, auteur de l'adaptation virtuose créée au Théâtre du Lucerna, qui nous accorde volontiers le droit de jouer ce spectacle couronné de succès au Festival d'Avignon et en tournée! Menée par la metteuse en scène Marion Rothhaar, l'équipe relève les défis propres à ce spectacle: musique live et chants, environnements multiples, rythme de jeu infernal.

## Les mésaventures de doux rêveurs

Quelque part en province, un cercle de joueurs casse sa cagnotte et décide de tenter sa chance à Paris, en quête d'un moment inoubliable. Voici donc nos petits bourgeois de la campagne lancés à l'assaut de la grande ville, avec leurs maigres économies et leur mentalité de gagne-petit, peu au fait des mœurs de la capitale des plaisirs, de l'industrie et des arts. C'est alors que la machine déraile... et ce qui devait être une escapade festive vire rapidement au chaos. Quiproquos, humiliations et arnaques s'enchaînent, emportant le groupe dans une spirale infernale de situations de plus en plus absurdes.

Il est presque toujours question d'argent dans *La cagnotte*, qu'il s'agisse de dots pour les femmes ou d'économies pour les hommes. On compte et on recompte, on négocie, on discute, entre avarice et escroquerie... pour se retrouver là où on avait commencé.

## Le mot de la metteuse en scène

La mécanique implacable de la pièce se déploie dans une scénographie légère et intemporelle où la musique



Clos-Bernon version 2026-2027

tient une grande place. La cagnotte vit du rythme, de l'interaction et du comique physique. Ce n'est pas un personnage principal qui porte l'action, mais un groupe: des personnes qui jouent, économisent, rêvent et échouent ensemble. Leur voyage dans le *grand monde* est une histoire sur le statut social, la surestimation de soi et la pression du groupe. Labiche nous montre que les gens sont manipulables et aveugles à leur propre ridicule et que l'argent ne change pas automatiquement l'identité sociale. La sécurité bourgeoise est plus fragile qu'elle n'y paraît.

*La cagnotte* est une formidable pièce d'ensemble, la dynamique de groupe et le comique de situation portent l'intrigue. Les personnages ne sont pas des études psychologiques complexes, mais des types sociaux, dessinés avec une ironie affectueuse. Nous ne rions pas des personnages, mais avec eux. Labiche met en lumière la vanité, la naïveté et la peur du ridicule – autant de failles humaines intemporelles qui rendent les protagonistes à la fois risibles et attachants.

## Eugène Labiche

Né en 1815 et mort en 1888, Eugène Labiche a façonné le vaudeville français du XIX<sup>e</sup> siècle avec une inépuisable inventivité comique. Auteur prolifique, il a composé des pièces où quiproquos,

malentendus et portes qui claquent se succèdent à un rythme effréné. Ses personnages – souvent de petits bourgeois ridicules ou pris au piège de leurs propres mensonges – sont dessinés avec une ironie tendre et une précision satirique. *Un chapeau de paille d'Italie* ou *La Cagnotte* illustrent son art du dialogue percutant et de l'intrigue mécanique. Labiche a renouvelé la comédie légère en y apportant finesse de langue et efficacité scénique. Porté par un humour vif et un regard malicieux sur la société, son théâtre reste moderne.

## Marion Rothhaar

Née en Allemagne, Marion Rothhaar est metteuse en scène, dramaturge et performeuse dans toute l'Europe. Elle vit aujourd'hui en Suisse avec sa fille. Après une carrière internationale d'athlète, elle troque le tapis de gymnastique pour la scène. Elle obtient une maîtrise en littérature et en études théâtrales et acquiert une qualification d'artiste-professeur à la Haute école des arts de Berne. Elle s'intéresse aux textes contemporains et classiques. En 2022, dans le cadre de la capitale européenne de la culture, elle a mis en scène au Luxembourg *La machine s'arrête*, un projet de science-fiction d'après E. M. Forster. Son spectacle autobiographique *Corps au bout du monde* a été retenu par la

sélection luxembourgeoise en Avignon 2024. Après le succès de *Féminines*, elle travaille pour la deuxième fois avec le théâtre du Clos-Bernon.

## Le Clos-Bernon

Créée en 1959, la troupe de théâtre du Clos-Bernon porte le nom d'un lieu-dit du village de Courtelary.

Elle est membre de la Fédération Suisse des Sociétés Théâtrales d'Amateurs (FSSTA) depuis 1974. En quête de diversité, la troupe s'est illustrée dans de nombreux genres. La curiosité et l'enthousiasme la poussent régulièrement à participer à différents festivals de théâtre amateur dans lesquels elle s'est distinguée: Chisaz (FSSTA), Thoune, Aarau, Annemasse (France), THEATRA (France), Festival de théâtre amateur des Escholiers d'Anancy (France), Festival international d'Oujda (Maroc), Carrefour des Théâtres (Courrendlin et Delémont), Colombier (FSSTA). Elle travaille depuis plus de vingt ans avec des metteurs en scène professionnels: Guy Delafontaine, Nathalie Sabato et aujourd'hui Marion Rothhaar.

## Générique

Mise en scène: Marion Rothhaar; adaptation: Thierry Jahn; jeu: Marylène Din-Bartolome, Anne Beuchat, Jacques Beuchat, Olivier Gairaud, Cécile Huguélet Engel, Véronique Vernez, Gérard Zürcher, Megane Zürcher; musique: Cécile Huguélet Engel; technique: Emanuel Vuilleumier; décors: Jacques Beuchat; costumes: Céline Duc; photographie: Ben Zurbriggen. ■ MD

**Durée du spectacle: 85 minutes, sans entracte**

**Contact: Jacques Beuchat, président**  
La Praye 4, 2608 Courtelary  
jacques.beuchat@hispeed.ch, 078 772 87 12  
Suivez-nous sur:  
[www.facebook.com/closbernon/](https://www.facebook.com/closbernon/)  
Vendredi 24 avril, samedi 25 avril à 20 h  
Dimanche 26 avril à 17 h, jeudi 30 avril,  
Vendredi 1<sup>er</sup> mai et samedi 2 mai à 20 h  
à l'Espace Nicolas Béguelin à Courtelary

CORMORET  
AVIS COMMUNAUX

## Mise à ban des champs

La Municipalité rappelle à la population et aux visiteurs que les champs, qu'ils soient destinés à la culture ou à la pâture, sont totalement mis à ban dès le 1<sup>er</sup> avril de chaque année. À partir de cette date, il est donc formellement interdit de pénétrer sur ces terrains, que ce soit à pied, à cheval ou de n'importe quelle autre manière. Les chiens et autres animaux ne doivent pas davantage fouler des terres qui sont réservées aux seuls exploitants agricoles et à leur bétail.

La Municipalité remercie chaleureusement les promeneurs et autres amateurs de grand air de respecter cette mise à ban, qui permet de respecter le principal outil de travail des agriculteurs, sur lesquels nous comptons tous pour assurer l'approvisionnement alimentaire. ■ CM

## COURTELARY

### Avis de travaux

Le long de la route direction le Piémont, sécurisation par minage

En accord avec la commune et conformément à sa demande, l'entreprise Abat.Tech Sarl informe la population qu'elle procédera à des travaux de sécurisation consistant en la destruction par minage d'un bloc rocheux instable situé sur la Montagne du Droit, le long de la route en direction du Piémont. Ces travaux se dérouleront du 20 au 22 avril, sous réserve des conditions météorologiques.

Pour des raisons de sécurité, l'accès au chemin sera temporairement interdit lors des opérations de minage ainsi que durant la remise en état de la voie. Les riverains et usagers seront invités à emprunter un itinéraire alternatif pendant cette période. Une signalisation appropriée sera mise en place afin d'indiquer les restrictions d'accès et une sentinelle afin de bloquer tout accès au site.

Pour de plus amples informations, merci de vous adresser à la commune. Nous remercions les usagers pour leur compréhension et les prions de ne pas s'inquiéter des détonations liées aux travaux. ■ MD

## AACV – ASSOCIATION DES AÎNÉS CENTRE VALLON

### Programme d'activités

#### Repas convivial

Judi 30 avril dès 11 h 30 à la salle communale de Courtelary. Au menu choucroute garnie, dessert. 18 francs pour les membres et 23 francs pour les non-membres (café offert/autres boissons en supplément). Inscriptions jusqu'au 23 avril.

#### Initiation au padel en salle

Mercredi 20 mai à 14 h 30 au centre sportif de Reconvilier. Rendez-vous sur place. Venez bouger et découvrir ce sport à la mode avec Alberto Martinez, professionnel. Tenue de sport indispensable. Matériel à disposition. 25 francs pour les membres, 30 francs pour les non-membres (places limitées). Inscriptions jusqu'au 15 mai.

#### Des chiffres et des lettres

Mercredi 3 juin à 14 h à l'école primaire de Villeret (salle Chasseral). Rendez-vous à l'école pour un moment ludique et détente. Apporter de quoi écrire et une calculatrice. Gratuit pour les membres. 5 francs pour les non-membres.

#### Pétanque et pique-nique

Mardi 7 juillet dès 11 h 30, cabane des pêcheurs de Cormoret. Jean-Jacques Masneri, champion d'Europe, se fera un plaisir de vous initier à ce sport. Emporter votre pique-nique. Grill à disposition. Les boissons peuvent être achetées sur place. Gratuit pour les membres, 5 francs pour les non-membres.

#### Inscriptions et covoiturage

Info@aacv-centrevallon.ch, 079 195 69 91 (Nicole Quach, coprésidente). Afin de faciliter l'organisation, merci de préciser lors de votre inscription si vous souhaitez bénéficier d'un covoiturage ou offrir des places.

Le comité de l'AACV se réjouit d'ores et déjà de votre future participation et espère que vous serez nombreux à partager avec nous ces moments de lien social et de convivialité.

Le programme d'août à décembre sera élaboré sur la base des résultats du sondage. Il paraîtra dans ce journal dans le courant de l'été. ■ DR

## BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE VILLERET

### Nouveautés

L'inscription à la bibliothèque est gratuite pour tout le monde. N'hésitez pas à venir découvrir nos nouvelles acquisitions.

Adultes: *Fauves*, Mélissa Da Costa; *Gomorra*, Roberto Saviano; *Je pleure encore la beauté du monde*, Charlotte McConaghy; *Seul le vent connaît mon nom*, Isabel Allende; *Sur les côtes de Terre-Neuve. Tome 1*, Sylvanus, Donna Morrissey; *Les maîtres du domaine*, Jo Nesbo; *Un rendez-vous particulier*, Martina Chyba; *Le visage de la nuit*, Cécile Coulon; *La taille de nos seins*, Agnès Jaoui; *À retardement*, Franck Thilliez; *Allmen et le dernier des Weynfeldt*, Martin Suter; *Kolkhoze*, Emmanuel Carrère; *Hildur*, Satu Rämö; *Pas même le bruit d'un fleuve*, Hélène Dorion.

Régionaux: *Au cœur de la bête*, Lorrain Voisard; *Dehors, mon amour*, José Gsell; *Post-scriptum*, Alexandre Voisard.

Documentaires: *F-35 ou l'histoire d'une manipulation: révélations sur un scandale d'État*, Pierre-Alain Fridez; *Crimes et tremblements: d'une*

*guerre froide à l'autre au service de la paix et de la justice*, Jean-Daniel Ruch; *Sorcières: la puissance invaincue des femmes*, Mona Chollet; *Censure en Amérique*, Patrick Chappatte et Ann Telnaes; *Le chant des forêts*, Vincent Munier.

Jeunesse: *Les Sisters tome 20: Moi d'abord!* [BD], Cazenove & William; *Billie Eilish: Tout d'une grande*, Carole Coatsaliou; *Dracula* [Manga], Virginia Nitouhei; *Les superstars du foot: Haaland*, Matt et Tom Oldfield; *Mémoires de la Forêt: les souvenirs de Ferdinand Taupe*, Mickaël Brun-Arnaud; *Le trésor de la Grande Dixence*, Clarisse Bauwens. ■ MR

**Horaires d'ouverture:**  
Mardi de 9 h à 10 h et de 15 h à 17 h  
Mercredi de 17 h à 19 h 30  
032 941 13 14

## COURTELARY EN FÊTE

### Une édition 2026 en préparation

Le comité de Courtelary en fête est déjà à l'œuvre pour préparer la prochaine édition de la fête du village, qui se tiendra les 21 et 22 août.

Après le succès des précédentes éditions, les membres du comité s'investissent avec enthousiasme afin de proposer un programme convivial et accessible à toutes et à tous. Habitants, familles et visiteurs pourront à nouveau partager des moments festifs dans une ambiance chaleureuse.

Le thème de cette édition sera dévoilé dans les prochains mois.

Le comité se réjouit d'ores et déjà de retrouver la population pour ce rendez-vous estival et invite chacun à rester attentif aux prochaines communications.

■ POUR LE COMITÉ COURTELARY EN FÊTE,  
DANIELA ALLEMANN



# Préservons notre précieuse acuité visuelle

Une conférence de Pro Senectute, ouverte à toutes et tous, le 27 mai prochain



La vue, un sens très important pour vivre notamment de belles relations sociales, photo: Pro Senectute

Soulignant que les yeux sont notre fenêtre sur le monde, l'association Pro Senectute se penche ce printemps sur la préservation de l'acuité visuelle, l'âge venant. Elle propose dès lors une conférence, dans notre commune, où le sujet sera abordé par des spécialistes, mais dans un langage accessible à toutes et tous.

## Lueurs d'espoir

Pour pouvoir continuer à profiter de la vie, par exemple à travers des loisirs sociaux tels que les jeux divers, ou des occupations solitaires enrichissantes telles que la lecture, il est évidemment nécessaire de voir le mieux possible. Aussi le sujet est-il très important pour les personnes du

troisième âge ou qui y parviendront bientôt.

À l'occasion de cette conférence, les intervenants aborderont les sens en général, avant de porter leur attention sur la vue.

Sylvia Wicky, de Pro Senectute canton de Berne, et Stephan Hüslér, ancien directeur de Retina Suisse (une

association de patients affectés de maladies oculaires) détailleront à la fois les changements qui surviennent au niveau de la vue avec l'âge, mais également les diverses maladies qui peuvent toucher les yeux, ainsi que les traitements aujourd'hui accessibles.

Les deux orateurs s'attacheront par ailleurs à la prévention, en listant ce que nous pouvons toutes et tous faire pour préserver tant que possible notre acuité visuelle.

Les moyens auxiliaires seront évidemment explicités eux aussi.

## Gratuit

Comme de coutume, cette conférence organisée par Pro Senectute, en collaboration avec la commune de Courtelary, est parfaitement gratuite et suivie d'une petite collation offerte, laquelle permettra de poursuivre la discussion dans un cadre informel et convivial.

Pour des questions de bonne organisation, il est cependant demandé aux intéressé(e)s de s'inscrire, par téléphone ou par courriel, jusqu'au 20 mai. Merci par avance. ■ CM ET PRO SENECTUTE

**Mercredi 27 mai, 14h-16h, salle communale, entrée libre, inscription jusqu'au 20 mai à Pro Senectute Arc Jurassien, par téléphone au 032 886 83 86, par courriel à [prosenectute.activites@ne.ch](mailto:prosenectute.activites@ne.ch)**

## Soutiens

Les autorités municipales ont décidé d'accorder un don de 150 francs à l'association Sel de la Suze, dans le cadre de la création annoncée et saluée d'une boîte à livres dans notre localité.

À l'Armée du Salut, région Berne, notre Conseil alloue une subvention de cent francs.

Le même montant sera versé au Club de lutte de Tavannes, pour soutenir la mise sur pied d'une compétition le 12 septembre prochain. ■ CM

## Délégation

Benjamin Rindlisbacher, maire, représentera la Municipalité à l'occasion de l'assemblée extraordinaire de la société du funiculaire Saint-Imier – Mont-Soleil, laquelle sera réunie le 16 avril prochain. ■ CM



## Environnement: prise de position commune

La Confédération a lancé ce printemps une vaste consultation sur un paquet d'ordonnances environnementales, qu'elle entend mettre en vigueur l'automne prochain.

À l'initiative de l'association régionale Jura bernois.Bienne, diverses communes, dont la nôtre, ont choisi d'adresser une prise de position identique.

Cette dernière relève notamment notre soutien à l'économie circulaire, non sans ajouter que nous attendons

une pérennité des nouveaux systèmes de gestion des déchets, d'une part, ainsi notamment que la préservation de la sécurité de l'élimination des déchets.

En matière d'approvisionnement en eau potable, nous soutenons notamment une interprétation restrictive de la loi interdisant l'utilisation de substances dangereuses en forêt.

Quoi qu'il en soit, nous soutenons la prise de position de l'Union des villes suisses, ainsi que celle de Jb.B. ■ CM

## Protection des données

Une nouvelle autorité de surveillance dès le 1<sup>er</sup> septembre 2026

Une modification du Règlement communal sur la protection des données, laquelle a été approuvée par le Conseil municipal le 31 mars dernier, entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre prochain.

Dans le nouveau texte, il est stipulé à l'article 9 que l'autorité cantonale de protection des données sera compétente en la matière; jusqu'ici, cette compétence revenait à notre organe de

vérification des comptes. Cette modification fait suite à la récente révision de la Loi cantonale sur la protection des données.

Le dernier rapport émanant de la fiduciaire Soresa, au sujet de la protection des données, nous sera soumis cet été.

■ CM

## Déchets: amendes...

Pour s'en prémunir, on fera bien de suivre les règles en vigueur.

Les autorités municipales ont infligé tout récemment une amende de 300 francs à la personne qui avait commis un dépôt illicite de déchets.

La Municipalité rappelle à cette occasion que les règles en la matière sont précisées dans le MémoDéchets distribué en tous ménages et accessible en tout temps sur le site internet de Vadec.

De surcroît, ainsi que nous l'annonçons dans ces colonnes voici peu,

une application simple et gratuite, intitulée Looping, est proposée sur le site de la Cosedec (Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets, à l'adresse [cosedec.ch/looping/](http://cosedec.ch/looping/)).

Cette app permet d'un clic, voire d'une simple photo, de savoir où chaque objet usagé doit finir son parcours.

■ CM

## Évitez complètement le collège mardi et mercredi prochains!

La pose d'une soixantaine de conteneurs induira un très important trafic de poids lourds

La Municipalité relaie une nouvelle fois les appels à la prudence de la direction du chantier, pour appeler la population et les visiteurs à éviter complètement le collège et ses alentours, place de jeu y comprise, durant les journées de mardi 14 et mercredi 15 avril.

## Une question de sécurité

C'est pour des questions de sécurité que cet appel est lancé. En effet, mardi et mercredi prochain, suivant un calendrier qui est jusqu'ici respecté parfaitement, les entreprises engagées sur le grand chantier du collège procéderont à une étape importante, à savoir la pose d'une soixantaine de conteneurs spéciaux.

Ces derniers serviront de salles de classe et de travail, rappelons-le, pour toute la durée des travaux.

Cette opération de pose induira évidemment un trafic conséquent d'engins de transport et de chantier. Il est donc capital d'éviter tout le pourtour du collège.

Les autorités attirent particulièrement l'attention des parents: veillez à ce que vos enfants ne se rendent ni sur les terrains du préau ni sur

ou près de la place de jeu, les 14 et 15 avril.

■ CM



Les travaux de préparation suivent parfaitement le calendrier

## Nos ponts sous la loupe de spécialistes

Une expertise indispensable avant de définir les mesures de sécurité

Le Conseil municipal a validé la semaine dernière un crédit de 9800 francs, destiné à une nouvelle expertise de nos ponts sur la Suze, qui sera menée par le bureau d'ingénieur ATB.

Les dernières expertises datant de 2000 et 2009, il est temps de voir exactement l'évolution subie par ces ouvrages, en particulier leur usure.

Il s'agit de pouvoir évaluer précisément la dégradation de ces ponts, laquelle est accélérée bien évidemment par les effets cumulés de l'augmentation de la circulation motorisée (et de son tonnage), et des perturbations climatiques engendrant de fortes hautes eaux.

Cette expertise est importante à plus d'un titre: pour garantir la sécurité des

divers usagers, il s'agira de définir les mesures d'assainissement nécessaires, ainsi que la potentielle modification du tonnage autorisé sur chaque ouvrage.

Les résultats de cette prochaine expertise définiront les contours finaux du projet de mobilité locale, mais également du Plan d'aménagement des eaux (PAE) et du PAL. Tous ces dossiers devront coller à la réalité actuelle. ■ CM



RESTAURANT DE L'HÔPITAL DE SAINT-IMIER

# Mandalas et passion: l'art de Giorgio Palma

Résident des Fontenayes, Giorgio Palma partage son univers artistique unique au restaurant de l'hôpital de Saint-Imier, d'avril à juin. Une exposition qui invite à la détente et à la contemplation.

L'artiste: Giorgio Palma, né à Tavannes en 1965, est un véritable passionné de dessin. « Le dessin, c'est ma vie! », confie-t-il avec enthousiasme.

Sa passion est née très tôt. À l'école, il est inspiré par un camarade particulièrement doué, ce qui l'amène à développer un intérêt profond pour le dessin.

Plus tard, c'est à Plein-Soleil, une résidence à Sorvilier, qu'il découvre les mandalas. Cette forme artistique devient rapidement sa manière de dessiner favorite – et sa grande passion.

Aujourd'hui, Giorgio Palma réside aux Fontenayes. Il passe une bonne partie de son temps un crayon ou un feutre à la main: c'est son activité de prédilection, celle qui l'apaise.

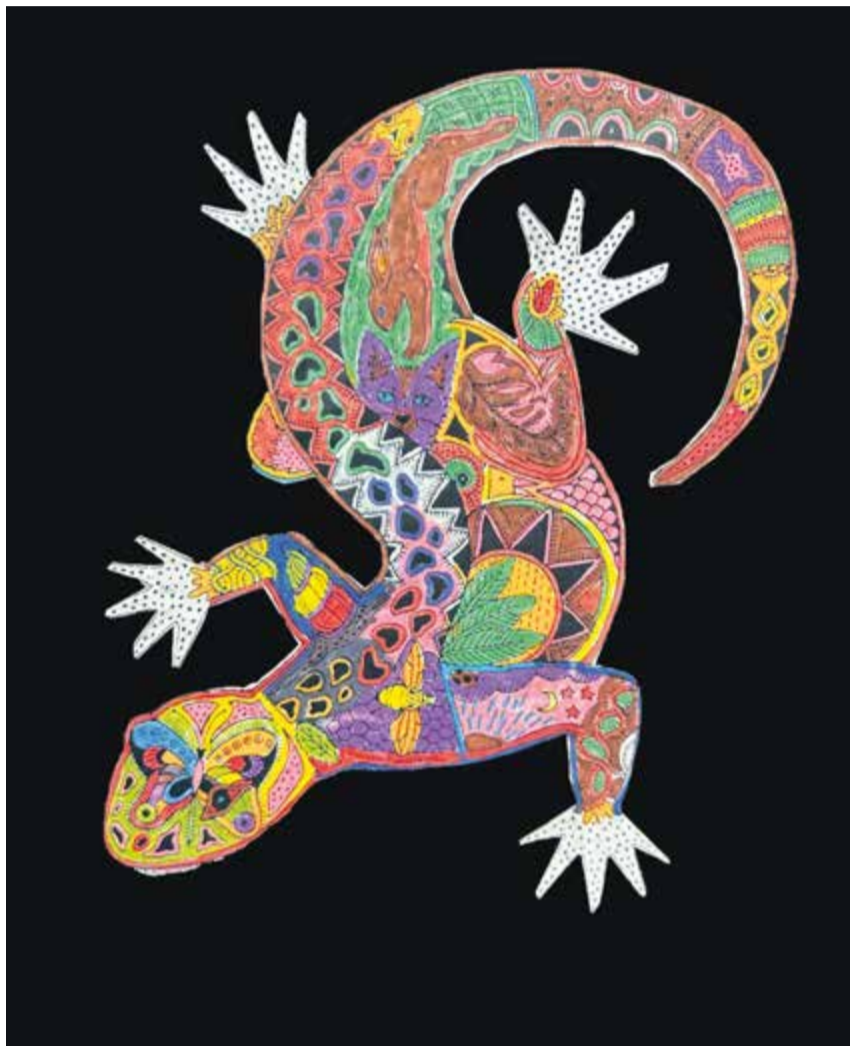
« Ça passe le temps et je pense à autre chose », nous dit-il simplement.

C'est donc un véritable honneur pour lui de voir ses œuvres exposées et partagées avec le public. Il se montre très enthousiaste à cette idée – une belle reconnaissance pour notre cher résident.

Bienvenue dans son monde...

HJB

Avril à juin au restaurant de l'hôpital  
Lundi-vendredi, 8h-17h  
Samedi et dimanche, 9h-17h



SAINT-IMIER  
AVIS COMMUNAUX

## 1<sup>er</sup> Forum de la santé

La préparation bat son plein!

Les 18 et 19 avril prochains se tiendra la première édition du Forum de la Santé de Saint-Imier. Comme pour toute première qui se respecte, les exposants, les conférenciers et conférencières ainsi que les organisateurs mettent les

bouchées doubles pour que ce Forum atteigne son objectif: promouvoir l'offre régionale auprès du public local.

Conçu comme une plateforme d'échanges et de sensibilisation à la prévention, ce Forum aura lieu les

samedi 18 et dimanche 19 avril à la Salle de Spectacles de Saint-Imier.

Près d'une vingtaine d'exposants locaux vous présenteront leurs prestations, certains sous forme ludique et expérimentale, d'autres plus conventionnelles. Conjointement, plus d'une dizaine de conférences seront données sur des thèmes aussi variés que la réflexologie, l'hygiène dentaire, l'hypnose, l'automédication entre autres.

Le Forum de la Santé est ouvert le samedi de 9h à 17h et le dimanche de 9h à 16h.

CM

Programme détaillé sous:  
[www.saint-imier.ch/  
forum-de-la-sante](http://www.saint-imier.ch/forum-de-la-sante)



Forum de la santé, rencontrez les acteurs régionaux de la santé!

## Tous à la foire de printemps!

Une cinquantaine de marchands ambulants sont attendus vendredi 24 avril à Saint-Imier pour la traditionnelle foire de printemps. De nombreux produits seront proposés à la vente, pour le plaisir des plus petits comme des plus grands.

Comme à l'accoutumée, les visiteurs de la foire de printemps disposeront d'espaces de convivialité pour se restaurer tout au long de la journée. Tables et bancs seront installés à proximité immédiate de la Place du Marché, sur la Place Jeanne Bueche (devant Tof Sports) et sur la partie nord de la Place du 16-Mars.

L'artère principale de Saint-Imier sera fermée au trafic. La circulation sera déviée par les rues secondaires de la bourgade. Une signalisation sera mise en place tout exprès.



Le Conseil municipal prie les usagers de respecter les consignes et les remercie de leur compréhension.

Bonne foire de printemps à toutes et à tous! CM



SONVILIER  
AVIS COMMUNAUX

## Un anniversaire en or



Le 5 mars, Ursula et Edouardo Cino ont fêté le 50<sup>e</sup> anniversaire de leur mariage, noces d'or. Une délégation du Conseil communal leur a rendu visite pour les féliciter pour ce jubilé.

Ce qui peut définir leur couple, c'est le voyage. Si M<sup>me</sup> Cino est née à Berne et M. Cino en Belgique, c'est en Angleterre qu'ils se sont rencontrés. Fiancés en Belgique, c'est en 1976 qu'ils ont choisi de revenir en Suisse.

Établis à Gland, puis à Couvet environ onze ans, après Evillard, c'est en 1993 qu'ils sont venus s'établir à Sonvilier. Leur couple a accueilli quatre filles et un garçon et la famille s'est agrandie avec la venue de douze petits-enfants. CM

SANTIMANIA

## Remerciements

Par ces quelques mots, la Troupe de Saintimania et son Comité tiennent à exprimer toute leur gratitude et leur reconnaissance aux très nombreuses personnes qui ont contribué à la réussite de notre spectacle 2026. Le succès populaire a été au rendez-vous puisque nous avons réuni 1400 spectateurs.

Que votre engagement soit personnel ou financier, c'est aussi grâce à vous que nous avons pu concrétiser notre projet. Aides de tous genres, bénévoles, partenaires financiers, familles, amis, simplement merci d'avoir cru en nous. Cette édition 2026 restera pour nous l'une des plus belles et nous sommes fiers d'avoir créé un engouement unanime auprès de notre public.

Sans attendre, nous allons remettre l'ouvrage sur le métier pour vous faire vibrer à nouveau.



On vous dit donc à l'année prochaine! SANTIMANIA

SAINT-IMIER

# L'entreprise Arcofil va agrandir ses locaux

L'entreprise Arcofil établie à Saint-Imier et spécialisée dans l'électroérosion annonce qu'elle va doubler sa surface de production d'ici 2027, en construisant une extension importante à son bâtiment existant. Cette consolidation d'un acteur industriel implanté à Saint-Imier depuis 1979 représente une excellente nouvelle pour le tissu économique de la région.



Frank Kräuchi (directeur général Arcofil) enfouit la capsule dans le mur sous les yeux du maire de Saint-Imier, Corentin Jeanneret

Arcofil SA prévoit d'augmenter ses capacités de production sur son site de Saint-Imier. Concrètement, elle entend répondre à la demande croissante de produits horlogers finis, qu'elle sera en mesure de produire dans ses nouveaux locaux. Arcofil envisage donc de verticaliser sa production et de devenir plus autonome dans toutes les étapes de réalisation de produits horlogers.

C'est lors de la cérémonie du scellement de la capsule temporelle qui s'est déroulée le 27 mars dernier en présence d'invités de marque que l'entreprise a annoncé qu'elle allait construire une extension à ses bâtiments existants

à la rue des Noyes. Cette nouvelle construction va permettre de passer de 3470 m<sup>2</sup> de surface à 6550 m<sup>2</sup>. Cet agrandissement devrait aussi permettre de presque doubler le nombre d'employés, qui sont actuellement 75 et qui pourraient passer à 130, une fois que la nouvelle extension sera disponible.

#### Construction durable

Pour sa nouvelle construction, Arcofil fera appel à des technologies respectant au maximum l'environnement. Ainsi le bâtiment répondra aux normes Minergie-A ECO et sera construit avec du bois local fourni par

la coopérative Valforêt établie dans le Grand Chasseral. Un système de récupération des eaux de pluie sur un toit végétalisé pour favoriser la biodiversité devrait permettre d'économiser environ 340 m<sup>3</sup> d'eau potable par année. S'ajoute à cela l'installation de 458 panneaux solaires, qui devraient produire quelque 210 MWh par an. Du côté du chauffage, un système de récupération de la chaleur devrait rendre inutile l'utilisation d'un chauffage traditionnel. Enfin, en ce qui concerne la mobilité, ce sont 16 bornes de recharge pour véhicules électriques qui feront partie du projet. Cet engagement en faveur de

l'environnement tient particulièrement à cœur au CEO d'Arcofil Franck Kräuchi, qui porte ce projet de construction.

#### Un site idéal pour la micromécanique

Cette nouvelle étape dans le développement d'Arcofil poursuit les efforts d'investissements qui avaient été consentis en 2024 déjà avec le rachat d'un bâtiment voisin, où a été installé un centre de compétence dédié à l'étampage. Le projet actuel d'extension prouve une fois de plus que le Grand Chasseral est un terreau idéal et unique en son genre pour l'implantation d'industries spécialisées dans

le domaine très spécifique de la mécanique de précision. Les compétences en la matière permettent à Arcofil d'être également très compétitive dans d'autres domaines que celui de l'horlogerie, comme le médical, l'aéronautique ou encore la connectique.

L'entreprise a fait savoir qu'elle espérait que la nouvelle extension pourrait être opérationnelle dans le courant de 2027 déjà. ■ TL



James Souchon (responsable vente et marketing) à gauche, et Frank Kräuchi (directeur général) lors de la cérémonie de la capsule temporelle qui contient un exemplaire de la FADC du jour

## Adieux

### AVIS MORTUAIRE

La commission, la direction et le corps enseignant de l'école primaire de Saint-Imier ont le triste devoir de faire part du décès de

### Madame Danièle Löttscher

maman de Madame Marielle Droz,  
enseignante de notre école.

Ils présentent à la famille leurs sincères condoléances ainsi que leur vive sympathie.

### AVIS MORTUAIRE



Le Conseil municipal ainsi que l'ensemble du personnel de la commune de Corgémont ont la grande tristesse de faire part du décès de

### Madame Corinne Derosi

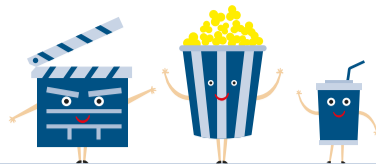
Maman de Jessica Rauber, directrice de l'EJC.

Nos pensées les plus sincères l'accompagnent ainsi que sa famille et ses proches en ces moments douloureux.

Réclame

**FV** **F. VORPE**  
POMPES FUNÉBRES  
A votre écoute  
Service jour et nuit  
Espace famille - Salle de recueillement  
032 489 12 38 / 079 250 39 04  
www.pfvorpe.ch

# En salles



Programme et réservations



## AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

### L'ENFANT DU DÉSERT

VENREDI 10 AVRIL, 14 H  
SAMEDI 11 AVRIL, 18 H  
DIMANCHE 12 AVRIL, 14 H  
LUNDI 13 AVRIL, 14 H  
JEUDI 16 AVRIL, 15 H

De Gilles de Maistre avec Nahel Tran, Nahil Bouazzaoui, Kev Adams. Une jeune fille de 12 ans, Sun, découvre que le récit de *L'enfant autruche perdu dans le désert* que lui raconte son grand-père depuis qu'elle est petite n'est pas un conte, mais bien une histoire vraie. Face à ce mystère, assoiffée de réponses, elle part dans le désert du Sahara à la recherche de la vérité: qui était véritablement son grand-père et qui était ce petit garçon? Elle découvre alors l'incroyable histoire d'Hadara, le petit enfant de tribu élevé par des autruches dans l'immensité saharienne. *L'histoire vraie et incroyable d'Hadara, un enfant nomade perdu par sa famille à l'âge de 2 ans dans une tempête de sable dans le désert et recueilli et élevé par un couple d'autruches. Une histoire de survie exceptionnelle pleine d'émotions, entre mythe et réalité!* Durée 1h31, âge 6 ans, français.



I Swear (Plus fort que moi), photo: cineimage.ch

### SUPER MARIO GALAXY LE FILM

SAMEDI 11 AVRIL, 15 H  
DIMANCHE 12 AVRIL, 10 H  
MARDI 14 AVRIL, 15 H  
MERCREDI 15 AVRIL, 15 H

De Aaron Horvath, Michael Jelenic. Inspiré de l'univers du célèbre jeu *Super Mario Bros.* Ce film est la suite de *Super Mario Bros.* le film, le premier film qui, sorti en 2023, avait totalisé plus de 1,3 milliard de dollars de recettes dans le monde. Les deux films sont produits par Chris Meledandri pour Illumination et Shigeru Miyamoto pour Nintendo. *Un film tout mignon avec des personnages attachants! Les animations sont incroyables. Un super moment de cinéma à vivre en famille!* Durée 1h38, âge 6 ans, français.

réalisateur! Une marche désarmante entre conflits et mélancolie! Inspiré de faits réels, une belle leçon de vie et de résilience! Durée 1h53, âge 12 ans, français.

### I SWEAR (PLUS FORT QUE MOI)

MERCREDI 15 AVRIL, 17 H 45

De Kirk Jones avec Peter Mullan, Shirley Henderson. Dans les années 1980, John Davidson grandit avec le syndrome de Gilles de la Tourette, une pathologie encore largement méconnue. Entre incompréhension, stigmatisation et détermination, son parcours d'abord semé d'embûches se transforme en combat pour être reconnu tel qu'il est, au-delà des préjugés. *I Swear résonne comme un film feel-good en forme d'appel à l'intégration! Un numéro équilibriste dont le cinéma anglais à le secret! Un grand huit sensible!* Durée 2h01, âge 12 ans, vo s.t.

### JUSTE UNE ILLUSION

MERCREDI 15 AVRIL, 20 H 15  
JEUDI 16 AVRIL, 20 H

De Eric Toledano avec Camille Cottin, Louis Garrel, Pierre Lottin. Nous sommes en 1985, Vincent, bientôt 13 ans, vit en banlieue parisienne dans une famille de la classe moyenne, entre un grand frère distant et des parents en conflit permanent. Alors qu'il n'est déjà plus un enfant et qu'il n'est pas encore un adulte, nous allons partager ses questions et ses doutes sur l'identité, l'amitié, la famille, la religion, le désir et les premiers élans amoureux. *Une comédie sur cette période de l'enfance où l'espoir de changer le monde n'était pas « Juste une illusion... »* Durée 1h55, âge 10 ans, français.

### LA BEAUTÉ DE LÂNE

JEUDI 16 AVRIL, 18 H

De Dea Gjinovci. Après soixante ans d'exil, Asllan revient avec Dea à Makermal, village kosovar de son enfance, pour raviver des souvenirs effacés par la guerre. Entre réminiscences joyeuses et révélations douloureuses, père et fille affrontent la disparition d'une figure maternelle et les blessures d'une communauté. *Un documentaire juste et émouvant qui revient sur le drame qui a poussé le père de la cinéaste à l'exil en Suisse! Il mêle habilement souvenirs, récit de la guerre, reconstruction et guérison!* Durée 1h15, âge 16 ans, français.

### YELLOW LETTERS

VENREDI 10 AVRIL, 18 H  
MARDI 14 AVRIL, 20 H

De Ilker Çatak avec Özgü Namal, Tansu Biçer, Aziz Çapkurt. Professeur à la faculté d'Ankara, Aziz reçoit la *Lettre jaune* qui lui signifie arbitrairement sa révocation. Quand sa femme Derya, célèbre comédienne au théâtre national, la reçoit à son tour, c'est le coup de grâce pour le couple. L'un et l'autre, condamnés pour leurs idées, sont obligés de se réfugier à Istanbul chez la mère d'Aziz. Le compromis entre cette précarité nouvelle et leur engagement politique va mettre leur mariage à l'épreuve. *Le film a reçu l'Ours d'Or à la Berlin en 2026! Un pamphlet brûlant contre le régime autoritaire d'Erdoğan en Turquie! Une réflexion pertinente sur les conséquences familiales d'un autoritarisme d'Etat!* Durée 2h08, âge 12 ans, vo s.t.

### COCORICO 2

VENREDI 10 AVRIL, 20 H 30  
SAMEDI 11 AVRIL, 20 H 30  
DIMANCHE 12 AVRIL, 17 H

De Julien Hervé avec Christian Clavier, Didier Bourdon, Sylvie Testud. Après des tests ADN surprenants, les familles Bouvier-Sauvage et Martin apprennent la vérité sur leurs origines et décident de régler leurs différends et d'organiser le mariage de leurs enfants. Mais un cousin de Frédéric, récemment découvert, fait son apparition et révèle que les résultats des tests étaient faux. Les familles se rendent compte que leurs ancêtres leur réservent encore bien des surprises. *Une comédie populaire! Du rire et un bon moment de détente!* Durée 1h44, âge voir site, français.



## Jeux

**Sudoku** Inscrivez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case, chaque chiffre ne peut apparaître qu'une fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3. **Mot fléché** Les définitions sont placées dans la grille. Une flèche indique le sens dans lequel les lettres du mot défini sont à inscrire. Constituez le mot mystère avec les chiffres.

		6		3	8		2
8	1			2	3	7	
		2		1			
7	3			9	2		
		5	7			9	3
			1		7		
	7	8	5			2	9
4		9	2		7		

Cheval d'enfant	Fit le déplacement	Action à l'ordinateur (2m.)	Terme de casino	Mesure de la masse	Amazilien à plumes	Évolua dans l'eau	Hangar à récolte
↳			Couvir de pain râpé				
Suivra le bord						6	Arrivé rapidement
Patron des médecins		5	Astronome américain † (Carl)				
↳							
Torpilla	Sous-vêtement féminin	Fleuve d'Europe	Durci par le froid A du nez				4
Point de tricot Ancien skieur							3
↳					Boisson antillaise		
Porteurs de tubas		1					
↳							
Consa-					Bond ou chute		
Poids d'or							
↳			1	2	3	4	5
							6

**Solutions** Ci-dessus, les solutions du dernier numéro.

7	3	4	5	1	6	9	2	8
9	6	5	7	8	2	1	3	4
1	8	2	3	9	4	6	5	7
2	7	8	1	3	9	4	6	5
3	9	6	4	7	5	2	8	1
5	4	1	6	2	8	7	9	3
8	1	3	2	6	7	5	4	9
4	2	7	9	5	3	8	1	6
6	5	9	8	4	1	3	7	2

Rubrique offerte par



Muammer Kurucu  
Place du Marché 4  
2610 Saint-Imier  
Tél. 032 941 40 80

www.brasserie-de-la-place.ch  
info@brasserie-de-la-place.ch



DJ Ahmet, photo: trigon-film.org

### LA PANTHÈRE DES NEIGES

DIMANCHE 12 AVRIL, 10 H 20

Au cœur des hauts plateaux tibétains, la nature est restée intouchée et d'une beauté époustouflante. Ici vivent yaks sauvages, loups, tchirous et bien d'autres animaux. Vincent Munier parcourt cette contrée à la recherche d'un être excessivement discret... De Marie Amiguet et Vincent Munier, durée 1h32, âge 6 ans, français

### AU FIL DE L'EAU

MERCREDI 15 AVRIL, 14 H 20

Traverser les plus grands océans du monde, voyager le long d'une rivière ou encore dégingoler du ciel: même la plus minuscule des gouttes d'eau peut vivre de grandes aventures! Et en chemin, elle peut faire de drôles de rencontres... durée 0h41, âge 3 ans, français

Et d'autres films à l'affiche sur [www.espacenoir.ch](http://www.espacenoir.ch)

AGORA

# Une bourse aux vinyles à Tramelan

Dimanche 12 avril dans les locaux de la cave Paratte Vins

Après une longue pause hivernale, l'association culturelle Agora est de retour aux affaires avec l'organisation d'une bourse aux vinyles ce dimanche 12 avril! Plusieurs disquaires seront présents, et la possibilité est donnée au public de vendre ou échanger ses disques sur place. Le groupe de jazz manouche The Peppers Swingers assurera la partie musicale pour conclure la journée.

The Pepper's Swingers est né de la complicité entre les guitaristes Frédéric Gailloud et Cyprien Rochat, qui ont longtemps sillonné la Suisse avec leur précédente formation Godjan. Ancré dans la tradition du jazz manouche, le groupe mêle virtuosité et plaisir de jouer. Avec Pierre Kuthan à la contrebasse, le trio déploie un swing fluide et inspiré. Du 27 mars au 15 avril, The Pepper's Swingers parcourt la Suisse romande pour une tournée printanière, accompagné du brillant violoniste Vincent Millioud.

Le tout se déroulera dans les locaux de la cave Paratte Vins à Tramelan, à la Grand-Rue 15. ■ AGORA

**Disquaires présents:** Jeangroovevinyl, Funkymutzy-jack, Spirit records, Jessica Maniaci, Lukas  
**Horaires:** 11 h-18 h, concert à 17 h  
**Entrée libre, concert au chapeau**  
Restauration et bar



The Pepper's Swingers

LA MAIN TENDUE

## Agir pour l'écoute

Chocolats, formations et course solidaire: participez à ces initiatives et contribuez à la mission du 143, ligne d'écoute disponible 24 h/24.

### Offrez nos cœurs en chocolat!

La vente de cœurs en chocolat est une initiative qui vous permet de financer vos projets tout en soutenant notre service d'écoute accessible 24 h/24 à toute personne ayant besoin de parler. Que vous soyez une classe d'école, un club, une association ou une famille avec un projet à financer, cette idée est parfaite pour vous.

Voici comment cela fonctionne:

- Un cœur en chocolat se vend 5 francs.
- Par cœur vendu, 1 franc vous revient.

Cela signifie que pour chaque cœur vendu, vous gagnez 1 franc, tout en offrant à vos proches un délicieux chocolat.

En commandant une ou plusieurs boîtes via notre formulaire, vous régalez vos proches tout en soutenant directement notre mission d'écoute.

### Une formation démarre à Bienne

Participez à notre formation *L'écoute, une compétence*. Savoir écouter l'autre: une force discrète, mais précieuse et qui transforme les relations. La formation se déroulera du 20 au 21 avril, de 9 h à 17 h à Bienne. Objectifs:

- Accueillir l'autre
- Écoute centrée sur la personne
- S'intéresser à ce que l'autre vit plutôt que ce qu'il dit
- Déchiffrer l'émotion derrière les mots et les silences

Pour toute personne souhaitant développer son écoute: professionnels des domaines du social, de la santé, de

l'éducation et de l'administration ou personne souhaitant devenir bénévole au 143.

Le prix est de 480 francs. Pour les personnes s'engageant en tant que bénévoles pendant au moins une année (plus de détails ci-dessous), ce montant vous sera remboursé.

Au plus tard à l'issue de ce cours, vous pourrez décider si vous souhaitez devenir bénévole à La Main Tendue Nord-Ouest, ce qui signifie:

- Être formé gratuitement (à condition de s'engager pendant une année minimum) à l'écoute active et à diverses thématiques psychosociales (180 heures théoriques et pratiques accompagnées durant 9 mois)
- Répondre aux appels du 143 de manière anonyme pour accompagner les appelants traversant toute situation de vie
- Faire 4 services par mois et participer à une soirée de formation continue mensuelle

Une occasion de profiter de notre expérience de plus de 60 ans dans le domaine de l'écoute.

Apprendre à écouter l'autre, une compétence utile pour la vie.

### Courons ensemble au +442!

442, c'est le nombre de mètres de dénivelé sur le chemin qui relie les stations du funiculaire Bienne-Macolin. Pendant un mois, courez avec nous ou sponsorisez un coureur pour soutenir notre mission.

Merci au Lions Club de Macolin pour sa belle initiative et son soutien précieux à notre ligne d'écoute. ■ CA

Association Suisse 143.ch  
La Main Tendue, 8000 Zurich,  
verband@143.ch, www.143.ch/fr/



PRO SENECTUTE

## Découverte: l'intelligence artificielle: atelier pratique niveau 2

**Lundi 27 avril, 14 h-16 h, La Chaux-de-Fonds; Mardi 28 avril, 14 h-16 h, Tavannes** Après le cours d'introduction et un premier atelier pratique sur l'IA, voici une nouvelle session pratique pour découvrir encore un peu plus les différentes fonctionnalités proposées par les IA génératives comme ChatGPT: conseils sur la rédaction des *prompts*, génération d'images, téléchargement de documents, recherche approfondie, personnalisation de l'IA, ...Prérequis: avoir déjà créé avant l'atelier un compte, gratuit ou payant, sur une IA générative (ex. ChatGPT, Claude, Euria, etc.). Prendre un ordinateur portable, une tablette ou encore votre smartphone avec vous. Responsable et inscription (jusqu'au 20 avril): Pro Senectute, 032 886 83 02 pour La Chaux-de-Fonds et (jusqu'au 21 avril): Pro Senectute, 032 886 83 86 pour Tavannes. ■ PRO SENECTUTE

## Curiosité: barrage de Hagneck

**Mercredi 6 mai, 13 h 30-15 h 30, Hagneck** La nouvelle centrale hydroélectrique de Hagneck mise en service en 2015 est une véritable prouesse écologique qui n'a pas son pareil dans toute la Suisse. Une visite guidée permet d'en apprendre davantage sur l'énergie hydraulique et sur les mesures de renaturation mises en œuvre par la centrale. Visite de 13 h 30 à 15 h 30, maximum 15 personnes. Responsable et inscription (jusqu'au 22 avril): Pro Senectute, 032 886 83 20. ■ PRO SENECTUTE

### RECETTE D'ICI

## Caviar de carottes



### INGRÉDIENTS

**Caviar**  
1 grosse carotte  
2 cs huile d'olive  
2 cs graines de sésame  
1 petit bouquet de coriandre fraîche les feuilles  
1 cc dukkah ou ras el hanout ou cumin oriental  
1 cc harissa ou sambal oelek ou sriracha  
½-1 cc sel

**Finitions**  
Grissini ou crackers ou tortillas chips

### PRÉPARATION

Caviar: peler la carotte, l'émincer et la verser dans la cuve d'un robot. Ajouter le reste des ingrédients. Mixer jusqu'à obtention d'une semoule assez fine. Rectifier l'assaisonnement si nécessaire. Verser le caviar dans un bol.

Servir à l'apéro avec des grissini, des crackers ou des tortillas chips.

Remarque: ne pas préparer le caviar trop à l'avance au risque de voir la carotte s'oxyder et devenir brune.

Rubrique offerte par

**SCHWAB**  
Gemüse + Früchte  
2577 Siselen

Mardi et vendredi  
au marché à Saint-Imier

+41 32 396 10 20 • WhatsApp 079 432 07 58  
info@schwab-gemuese.ch • www.schwab-gemuese.ch



CLIENTIS CAISSE D'ÉPARGNE COURTELARY

# Malgré la pression sur les marges, la CEC confirme sa solidité en 2025 !

Dans un climat économique et géopolitique incertain, la Caisse d'Épargne Courtelary SA réalise une excellente performance en 2025 et renforce son offre digitale avec le déploiement de sa propre application Twint !

Le vendredi 27 mars, les actionnaires de la Caisse d'Épargne Courtelary SA se sont réunis à Orvin dans le cadre de leur assemblée générale ordinaire. À cette occasion, le conseil d'administration et la direction ont présenté les résultats financiers 2025 ainsi que les orientations stratégiques pour les années à venir. Au terme de l'exercice, les résultats confirment une performance très solide. Malgré un cycle économique volatil, la banque démontre la robustesse de son modèle d'affaires en affichant un excellent résultat opérationnel. Son ancrage régional et la relation de proximité entretenue avec sa clientèle constituent une base solide pour renforcer ses fonds propres et soutenir son développement. « Dans un contexte de pression sur les marges, l'établissement a poursuivi le développement de ses activités et consolidé sa position sur le marché régional, en s'appuyant sur un modèle fondé sur la proximité, la confiance et une gestion maîtrisée », commente Rémy Defilippis, directeur de la banque.

## Évolution des revenus

Le produit net de l'activité bancaire, pilier central de la composition des revenus de la banque, s'est élevé à 14,465 millions de francs. Dans un contexte économique et international instable, le résultat s'inscrit en léger recul par rapport à l'exercice précédent. L'activité opérationnelle continue toutefois de progresser, portée par le développement de l'établissement et la confiance de la clientèle. « La baisse des revenus de 2,8 % par rapport à l'exercice précédent est considérée comme satisfaisante, compte tenu d'un environnement de taux particulièrement bas. La



Photo: Béthanie Sigg, illustration: www.twint.ch

pression exercée sur la marge d'intérêt a pu être largement compensée par l'augmentation des volumes dans l'activité de financement. Par ailleurs, nous avons maintenu des conditions attractives sur nos produits passifs, dans un souci d'équité et de cohérence envers nos clients », déclare Rémy Defilippis.

## Résultat opérationnel et bénéfice de l'exercice

Le bénéfice opérationnel atteint 4,747 millions de francs et le bénéfice de l'exercice 2,647 millions de francs, permettant à la fois de renforcer les fonds propres et de soutenir les communes et bourgeoisies actionnaires. Ce résultat témoigne de la solidité du modèle d'affaires et de la gestion des risques

dans un cycle économique marqué par des incertitudes.

## Bilan et affaires de crédits

Au 31 décembre 2025, le bilan s'établit à 965,4 millions de francs. Les affaires hypothécaires et les affaires de crédits ont enregistré une croissance de plus de 4,7 %, progression notable dans un contexte où le marché demeure exigeant. Cette évolution reflète la confiance de notre clientèle ainsi que la qualité des services offerts par l'établissement, tant en matière de conseil que dans le suivi et l'accompagnement personnalisé. À la fin de l'exercice sous revue, les créances hypothécaires et les prêts à la clientèle s'établissent à 843,3 millions de

francs. Concernant les fonds déposés par la clientèle, ils se montent à plus de 679,7 millions de francs au 31 décembre 2025, en croissance de 4,5 % par rapport à l'exercice précédent.

## Croissance des fonds propres

La banque s'efforce, année après année, de consolider ses fonds propres dans un principe de prudence et de gestion du risque crédit. La bonne santé financière de l'établissement et plus particulièrement de l'exercice 2025 a permis à l'établissement d'attribuer un montant de 3,400 millions de francs aux fonds propres de base durs, ce qui a pour impact une consolidation de la structure de son bilan, garantissant ainsi la pérennisation et la sûreté de ses activités.

## Déploiement de sa propre application Twint

La Caisse d'Épargne Courtelary a lancé avec succès sa propre application Twint, permettant à sa clientèle d'effectuer des paiements mobiles rapides, sécurisés et directement connectés à leur compte bancaire. Les utilisateurs peuvent ainsi payer en magasin et en ligne, ainsi qu'envoyer et recevoir de l'argent en temps réel. Ce déploiement renforce l'offre digitale de la banque et répond à l'évolution des usages vers des solutions de paiement simples et instantanées, tout en consolidant son positionnement de banque régionale moderne.

## Perspectives 2026

En tant que banque régionale solide, l'établissement dispose de bases robustes pour aborder les évolutions à venir avec confiance. Soutenu par la fidélité de sa clientèle et son ancrage régional, il poursuivra en 2026 la mise en œuvre de sa stratégie.

## Clientis Caisse d'Épargne Courtelary

Banque régionale de proximité, l'établissement est spécialisé dans le financement hypothécaire, principalement refinancé par les dépôts d'épargne, ainsi que dans les services de paiements, de placements et de prévoyance. Sa clientèle se compose essentiellement de particuliers, de PME et d'institutions. Ancrée dans le Jura bernois et le haut du canton de Neuchâtel, la banque privilégie une relation directe et personnalisée, en ligne avec son engagement : « En faveur et pour notre région ». ■ CLIENTIS CAISSE D'ÉPARGNE COURTELARY

## FAÏTIÈRE SOCIAL ET SANTÉ DU GRAND CHASSERAL

# Une nouvelle structure pour coordonner le social et la santé

L'assemblée constitutive a eu lieu le 1<sup>er</sup> avril, à la Couronne de Sonceboz

Avec la création de la Faïtière Social et Santé du Grand Chasseral, les acteurs régionaux franchissent une nouvelle étape au service de la population.

Les acteurs du domaine social et de la santé de la région du Grand Chasseral (Jura bernois) s'engagent avec conviction et professionnalisme pour offrir à la population des prestations de qualité. Si l'offre actuelle est bien développée, elle doit toutefois s'adapter en permanence afin de répondre à l'évolution des besoins, en concertation avec le canton, les communes, les institutions et l'ensemble des partenaires concernés. Les situations rencontrées sont de plus en plus complexes et concernent aujourd'hui l'ensemble des générations.

Dans un système sociosanitaire encore très fragmenté, où les acteurs interviennent parfois de manière cloisonnée, la coordination et la collaboration doivent être renforcées afin d'assurer un accompagnement cohérent et accessible aux personnes concernées. L'orientation vers les bonnes prestations, au bon moment, pour la bonne personne demeure en effet parfois difficile pour la population, alors même que chaque institution, association, indépendant, commune et canton joue un rôle complémentaire indispensable.

## Une dynamique déjà engagée

Face à ces constats, les acteurs du social et de la santé ont souhaité dépasser les logiques sectorielles pour construire une réponse collective, coordonnée et durable.

Plusieurs associations et groupements d'institutions se sont donc réunis pour réfléchir à cette mise en réseau. À l'image d'autres domaines, comme le sport ou la culture, la Fondation Grand Chasseral a été associée à cette démarche qui donne l'occasion de fédérer les acteurs des domaines du social et de la santé, avec une vision régionale, tournée vers des buts communs.

## Une nouvelle étape décisive

Aujourd'hui, une nouvelle page s'écrit, avec la volonté commune et partagée de renforcer encore cette collaboration. Convaincus qu'une approche holistique de la santé, intégrant pleinement et concrètement la dimension sociale, constitue un levier essentiel pour une prise en charge de qualité, les acteurs du social et de la santé s'unissent au sein de la Faïtière Social et Santé du Grand Chasseral.

Cette future association aura notamment pour missions de :

- Regrouper, fédérer, représenter et faire valoir les intérêts de la population, des associations et des

institutions des domaines du social et de la santé ;

- Promouvoir la coopération, les échanges et la coordination des prestations d'aide, d'accompagnement et de soins ;
- Faciliter l'accès à l'information pour la population et les professionnels ;
- Développer la qualité des services, des soins et de la formation professionnelle dans les domaines concernés.

## Pour le comité

Qendresa Latifi: groupement d'Action Sociale du Jura bernois, Centre éducatif et pédagogique de Courtelary.  
Sandra Roulet: Plateforme des institutions pour enfants et adolescents du Jura bernois et de Bienne francophone.

François Dubois: Pro Senectute Arc Jurassien.

Hugo Figueiredo: Réseau Santé Social Jura bernois, pharmacien indépendant.

Alexandre Omont: Réseau de l'Arc.

Olivier Paratte: Association des directions d'institution et ateliers socio-éducatifs francophones bernoises, Fondation Battenberg.

Pierre-Yves Wenger: Association des directions d'institution et ateliers socio-éducatifs francophones bernoises, PerspectivPlus Groupe. ■ OP

## LA PLUME

### L'infini se cache ici-bas

Ce matin, en observant la vapeur s'échapper de ma tasse de thé, j'ai pensé à vous. À ces instants, si ordinaires, où l'éternité semble se glisser dans notre quotidien sans que nous en ayons conscience. Nous cherchons souvent le sacré dans les grands moments, les grands lieux. Pourtant, il est là, sous nos yeux : dans le geste simple d'une tasse qui fume, dans un rayon de soleil sur la table, dans le silence qui accueille nos pensées.

André Gounelle, mon ancien professeur, disait : « Dieu n'est pas au bout du chemin, mais dans le chemin. » Pas besoin de gravir des sommets ou de s'enfermer dans des cathédrales pour trouver Dieu. Dieu est dans la tasse chaude que je tiens dans ma main, dans le regard machinal vers la fenêtre, dans le silence qui offre à nos pensées l'espace pour exister.

Pourtant, nous dédaignons souvent notre quotidien, rêvant de voyages lointains ou de révélations fulgurantes. Or, la vraie vie se joue dans les petits riens, dans la répétition des gestes insignifiants.

Pourquoi est-il si difficile de voir nos gestes routiniers comme des liturgies vivantes, des actes de création ? Peut-être est-ce la dureté et la violence destructrices de notre histoire humaine qui nous aveuglent.



Alors, arrêtons-nous. Regardons notre tasse de thé, observons danser les reflets du soleil à sa surface. Centrons notre attention, non sur l'inanité destructrice du monde, mais sur ce qui se pose simplement devant nous.

La spiritualité n'est peut-être pas de chercher Dieu, mais de laisser Dieu nous trouver, dans la simplicité de l'ordinaire. Comprenons le sacré autrement. Non pas ce qui nous arrache au monde, mais ce qui nous ancre plus profondément en lui. Comme être consciente d'être vivante, ici et maintenant, et malgré tout ce qu'il se passe, être reconnaissante d'être là.

Et si le vrai sacré était de bénir le fait d'être, tout simplement ?

■ NADINE MARSCHNER, PASTEURE





SONCEBOZ-SOMBEVAL, CORGÉMONT, CORTÉBERT, COURTELARY, CORMORET, VILLERET, SAINT-IMIER, SONVILIER, RENAN ET LA FERRIÈRE  
AVIS COMMUNAUX

# Magic Pass reconduit à un prix préférentiel

Pour sa 10<sup>e</sup> saison, l'abonnement de saison sera valable dans près de 100 stations de ski et 47 destinations d'été. Les enfants en âge de scolarité des dix communes actionnaires d'Erguël Sports SA peuvent se le procurer dès à présent.

Vous bénéficierez de 81 stations suisses réparties sur 11 cantons, 10 stations françaises et 3 stations italiennes. Pour les enfants nés entre 2011 et 2020, il est vendu au prix de 282 francs. Pour rappel, les enfants qui ont moins de 6 ans ne payent pas.

La mission du Magic Pass est d'offrir un accès illimité et abordable aux plaisirs de la montagne toute l'année au plus grand nombre.

Si l'on déduit la subvention de 110 francs proposée dans les communes qui s'étendent de La Ferrière à Sonceboz, les enfants en âge de scolarité peuvent utiliser les remontées mécaniques des destinations partenaires du 1<sup>er</sup> mai 2026 au 30 avril 2027 pour 172 francs. Un prix qui défie toute concurrence!

## Offre limitée dans le temps

Il s'agit, néanmoins, de ne pas trop tarder pour acquérir son sésame. L'offre préférentielle à 282 francs est limitée dans le temps.

Attention, il n'est pas possible de souscrire au Magic Pass dans les communes. Il faut passer commande directement sur le site [www.magicpass.ch](http://www.magicpass.ch).



L'offre proposée par les 10 communes allant de la Ferrière à Sonceboz s'adresse autant aux skieurs aguerris qu'aux débutants qui souhaiteraient se concentrer sur les installations régionales

Vous y trouverez d'ailleurs la liste des stations ainsi que quelques informations utiles. Dès leur ouverture estivale respective, il sera également possible de se le procurer aux guichets des stations partenaires ouvertes.

La somme de 110 francs est remboursée du 1<sup>er</sup> juin au 27 novembre par les caisses communales respectives sur présentation de l'abonnement acquis.

## Abonnement local maintenu

Pour les écoliers qui souhaiteraient se limiter aux seules installations des Bugnenets-Savagnières, de Tramelan et du Crêt-du-Puy, il vous est proposé grâce au partenariat noué avec les stations du pool Chasseral, un forfait de 6 jours pour le prix de 60 francs ou un forfait de 6 demi-journées pour le prix de 30 francs, valable deux saisons.

Le processus de commande de l'abonnement local est lancé dès à présent. Un formulaire sera distribué par le biais des écoles. Il devra être retourné aux communes de domicile jusqu'au 7 septembre. ■ CM

# Augmentation des animaux de rente sur les voies ferrées

## Appel à la vigilance

Les communes du Vallon de Saint-Imier, en partenariat avec les Chemins de fer fédéraux, ont constaté qu'en 2025, le nombre d'animaux de rente, tels que des vaches, des chevaux et des moutons, se retrouvant sur les voies ferrées a considérablement augmenté. Cette situation a entraîné des retards et des accidents aux conséquences tragiques. Ces incidents mettent non seulement en péril la sécurité des usagers,

mais provoquent également d'importantes perturbations dans le fonctionnement du réseau ferroviaire.

Nous appelons donc les agriculteurs, les éleveurs et les propriétaires d'animaux à prendre leurs responsabilités. Il est crucial de vérifier régulièrement l'état des clôtures et de s'assurer du bon fonctionnement du garde-bétail. De plus, nous encourageons les propriétaires de chiens à les tenir en

laisse afin d'éviter tout risque que ces animaux ne pénètrent sur les voies de communication, avec les conséquences que nous connaissons.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre les mesures nécessaires pour prévenir ces désagréments à l'avenir, qui ont un impact significatif sur la ponctualité de réseau ferroviaire et engendrent des coûts non négligeables. ■ CM

## Psalmodie en tournée avec Skye Peterson

Pour fêter ses 40 ans d'existence, la chorale Psalmodie donnera un concert avec une chanteuse-compositrice américaine, Skye Peterson. Des jeunes chrétiens venus de toute la Suisse romande feront vibrer les cœurs avec un répertoire choral aux accents gospel, accompagné d'une grande diversité d'instruments. Bienvenue à tous. Entrée libre.

■ ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS À SONCEBOZ

Samedi 18 avril, 20 h, salle de la Marelle, Tramelan



## CONCOURS

### Rempportez 5 assiettes aux 12 heures de l'asperge

Des asperges se sont cachées dans nos pages... saurez-vous les retrouver ?

Pour participer, il vous suffit de compter le nombre d'asperges trouvées dans cette édition (Feuille d'Avis du District de Courtelary N° 14 du vendredi 10 avril 2026) et de nous retourner le coupon de participation rempli.

Le coupon de participation\* doit nous être remis au plus tard le jeudi 16 avril à 12h, par mail à [concours@bechtel-imprimerie.ch](mailto:concours@bechtel-imprimerie.ch) ou par courrier à Imprimerie Bechtel SA, Bellevue 4, 2608 Courtelary. Le tirage au sort aura lieu le jeudi 16 avril et les gagnants seront contactés dans l'après-midi.

Bonne chance à tous ! ■ FADC

#### Coupon de participation à découper\*

J'ai trouvé .....  
Les asperges ici présentes servent d'exemple et ne doivent pas être comptées dans la chasse!

Nom: .....

Prénom: .....

Adresse: .....

NPA, lieu: .....

Téléphone: .....

email: .....

## UNION DES PAYSANNES ET FEMMES RURALES DU JURA BERNOIS

### Renouvellement du mandat pour la présidente de l'UPJB

Les paysannes et femmes rurales du Jura bernois (UPJB) ont réuni leurs membres à Loveresse lors de leur 17<sup>e</sup> assemblée générale le jeudi 19 mars dernier. Une rencontre qui s'est déroulée sous les meilleurs auspices, jalonnée de présentations d'intervenants du monde paysan. Durant l'année dernière, c'est avec dynamisme que le comité et ses membres ont fait vivre l'association. L'UPJB a participé au Salon suisse des goûts et terroirs, mais aussi au Marché paysan de Loveresse ainsi qu'à la Sichlete sur la place Fédérale à Berne. Pour couronner le tout, elle a tenu de la cantine et réalisé les décorations lors de différentes assemblées et manifestations régionales.

Cerise sur le gâteau, le groupe a participé au projet de calendrier de l'avent des 7 Terres paysannes. Avec enthousiasme et engagement, les petites mains des productrices et du comité ont fabriqué et rempli les cases dédiées à la région du Grand Chasseral. Un projet énergivore, mais riche en

collaborations et apprentissages. « Les gourmands peuvent d'ores et déjà se réjouir puisque le calendrier connaîtra une nouvelle édition en 2026. » a lancé Isabelle Kämpf, présidente de l'association.

Au niveau de ses activités internes, l'UPJB a pour objectif de développer son réseau de prestataires pour la journée du lait qui se déroule à l'automne dans les établissements scolaires et parascolaires. Des actions seront menées pour étendre leur présence sur le territoire du Grand Chasseral afin de faire goûter au plus grand nombre la délicieuse boisson lactée.

Côté communication, au-delà de sa présence sur les réseaux sociaux, l'association prévoit de mettre en place d'autres canaux de diffusion. « L'année de l'agricultrice qui se déroule en 2026 sera l'occasion parfaite de mettre en valeur des profils de femmes de nos campagnes » a expliqué le comité à l'assemblée.



Le comité de l'Union des Paysannes et femmes rurales du Jura bernois, ainsi que sa secrétaire

La présidente Isabelle Kämpf, arrivant en fin de mandat, a été chaleureusement applaudie pour son engagement sans faille. Elle a été réélue par acclamation par toute l'assemblée pour les quatre prochaines années. Arrivant aussi au terme de son mandat, Lorraine Sutter a également été réélue par l'assemblée. La soirée s'est terminée avec la traditionnelle loterie garnie de prix faisant la part belle au terroir. Avant le retour dans les chaumières, avec de longs trajets pour certaines représentantes des cantons romands, un apéritif dinatoire délicatement préparé par le groupe apéro a ravi les papilles de chacune. ■ UPJB

## Agenda

### VENDREDI 10 AVRIL

- Comédie musicale *Rahab*, par un groupe d'adolescents, salle de spectacles, Saint-Imier, 20h
- Théâtre amateur L'Estrade, *TopDogs*, CCL, Saint-Imier, 20h 30
- Nonante, Chauffau, Sunday June, La Jalouzie*, post punk, post prog, solar psych, punk médiéval, Espace Noir, Saint-Imier, 20h

### DIMANCHE 12 AVRIL

- Visite de la Maison Robert au Jorat, Le Chârlus 118, Orvin, 10h-17h
- Bourse aux vinyiles, cave Paratte Vins, Tramelan, 11h-18h, concert de The Pepper's Swingers à 17h

### MERCREDI 15 AVRIL

- Concert d'ouverture The serpent journey, Le Soleil, Saingnégier, 20h

### VENDREDI 17 AVRIL

- Vernissage de l'exposition *25 ans du Football-Club Tramelan-Tavannes*, CIP, Tramelan, 18h 30
- Scène ouverte The serpent journey, Le Soleil, Saingnégier, 20h 30

### SAMEDI 18 AVRIL

- Concert de la chorale Psalmodie, salle de la Marelle, Tramelan, 20h
- 1<sup>er</sup> Forum de la santé, salle de spectacles, Saint-Imier, 9h-17h

### DIMANCHE 19 AVRIL

- 1<sup>er</sup> Forum de la santé, salle de spectacles, Saint-Imier, 9h-16h
- Concert final The serpent journey, collégiale, Saint-Imier, 16h

### VENDREDI 24 AVRIL

- Foire de Saint-Imier
- Concert du groupe irlandais *Slemish*, irish folk musik, patinoire, Tramelan, 20h
- Week-end de l'humour, Sophia Aram, CCL, Saint-Imier, 20h 30
- La Cagnotte*, théâtre du Clos-Bernon, Espace Nicolas Béguelin, Courtelary, 20h, réservations au 078 772 87 12 (dès 17h)
- Vernissage de l'exposition de peinture de Sylvie Spillmann, Quai 29, Sonceboz, 18h

### SAMEDI 25 AVRIL

- Concert du groupe irlandais *Slemish*, irish folk musik, église baptiste, Bienne, 20h
- Portes ouvertes à la Maison de l'Enfance Les Lucioles, Tramelan, 13h-16h
- Inauguration du sentier didactique, collège, La Heutte, dès 10h
- Week-end de l'humour, Marc Donnet-Monay et Brigitte Rosset, CCL, Saint-Imier, 20h 30
- La Cagnotte*, théâtre du Clos-Bernon, Espace Nicolas Béguelin, Courtelary, 20h, réservations au 078 772 87 12 (dès 17h)

### DIMANCHE 26 AVRIL

- Concert du groupe irlandais *Slemish*, stand, Moutier, 16h
- Week-end de l'humour, Compagnia Due, CCL, Saint-Imier, 16h 30
- La Cagnotte*, théâtre du Clos-Bernon, Espace Nicolas Béguelin, Courtelary, 17h, réservations au 078 772 87 12 (dès 17h)

### MERCREDI 29 AVRIL

- Des livres et nous, club de lecture, CIP, Tramelan, 17h-18h

### JEUDI 30 AVRIL

- La Cagnotte*, théâtre du Clos-Bernon, Espace Nicolas Béguelin, Courtelary, 20h, réservations au 078 772 87 12 (dès 17h)

## EXPOSITIONS

- Exposition collective *Fanzine*, CCL, Saint-Imier, jusqu'au 10 mai, mercredi-vendredi 14h-18h, samedi-dimanche 14h-17h
- 25 ans du Football-Club Tramelan-Tavannes, CIP, Tramelan, du 17 avril au 13 mai, lundi-vendredi 8h-20h, samedi 14h-20h
- Exposition de mandalas de Giorgio Palma, restaurant de l'hôpital de Saint-Imier, jusqu'au 30 juin, lundi-vendredi 8h30-17h, samedi et dimanche 9h-17h
- Peintures de Sylvie Spillmann, Quai 29, Sonceboz, heures d'ouverture du magasin, du 24 avril au 22 mai

## Communes

Pour les horaires particuliers (fin d'année, vacances), veuillez vous référer aux avis ou aux sites internet.

### AGENCE AVS

**DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 53, avs@pery-laheutte.ch.

### ADMINISTRATIONS

**CORGÉMONT** Lundi: 8h30-11h30 et 17h-18h, mardi-jeudi: 8h30-11h30 et 16h-17h. Accueil téléphonique: lundi-jeudi: 10h-11h et 15h-17h, vendredi: 10h-11h, Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. **CORMORET** Lundi: 15h-18h, mercredi: 14h30-16h30, jeudi: 9h30-12h, Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. **CORTÉBERT** Lundi et mardi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 16h-18h, rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch. **COURTELARY** Lundi-jeudi: 8h-11h45 (après-midi sur rendez-vous préalable), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. **LA FERRIÈRE** Lundi: 16h-18h, mercredi et jeudi: 10h-12h; permanence téléphonique: lundi et jeudi: 9h-12h et 14h-17h, mardi et mercredi: 9h-12h, rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat: info@laferriere.ch, finances: commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch. **MONT-TRAMELAN** Lundi: 16h-18h, Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. **ORVIN** Lundi: 16h-18h (permanence maire: 17h30-18h30), mercredi: 10h30-12h, vendredi: 10h30-12h, La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. **RENAN** Lundi: 8h-12h et 13h30-18h30, mardi-vendredi: 8h-12h, rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. **ROMONT** Mercredi: 11h-13h et 16h-18h, route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. **SAINT-IMIER** Lundi et mercredi: 9h-11h30 et 14h-17h, mardi: 14h-17h, jeudi: 14h-18h, vendredi: 9h-11h30 et 14h-16h, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. **SAUGE** Mardi et jeudi: 15h-17h, Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 10h-12h et 16h30-18h, mardi et jeudi: 10h-12h et 16h30-17h30, mercredi et vendredi, seulement sur rendez-vous pris préalablement par téléphone ou par courriel, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@

sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. **SONVILIER** Mardi et mercredi: 8h-12h, jeudi: 8h-12h et 13h30-17h30, permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 13h30-15h30, Place du Collège 1, 2615 Sonvillier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvillier.ch, www.sonvillier.ch. Crèche *Les Razmokets*: 032 940 14 86. École de Sonvillier: 032 941 16 66. École de Mont-Soleil *Aux Pruats*: 032 961 15 49. **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9h-11h45 et 14h-16h45, mercredi: fermé le matin (rendez-vous uniquement) et 14h-16h45, jeudi: 9h-11h45 et 14h-18h, vendredi: fermé (rendez-vous uniquement), Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. **VILLERET** Lundi: 9h-12h, 15h30-17h30, mardi-jeudi: 9h-12h, vendredi: fermé, également sur rendez-vous par téléphone, rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

## Loisirs

### BIBLIOTHEQUE

**CORGÉMONT** Mardi 5 mai: 14h30-16h45, gare. **FRINVILLIER** Mardi 21 avril: 16h-16h45, entrée du village. **LA FERRIÈRE** Samedi 11 avril: 9h45-11h45, commune. **ORVIN** Mardi 21 avril: 17h30-19h30, place du village. **PLAGNE** Vendredi 24 avril: 17h30-19h15, ancienne école primaire. **ROMONT** Vendredi 24 avril: 16h-17h, entrée du village. **SONCEBOZ** Mardi 28 avril: 16h30-19h30, commune. **VAUFFELIN** Vendredi 24 avril: 14h30-15h30, place du village. www.bibliobus.ch.

### BIBLIOTHÈQUES, LUDOTHÈQUE ET MÉDIATHÈQUES

**CORMORET** Bibliothèque Mardi: 17h-18h30, collège, 2612 Cormoret. **CORTÉBERT** Bibliothèque Mercredi: 13h30-14h et 19h30-20h, école, rez-de-chaussée, 2607 Cortébert. **COURTELARY** Bibliothèque Lundi: 15h-17h30, mardi: 16h-19h, mercredi: 15h-17h, jeudi: 15h-16h30, vendredi: 9h30-10h30, collège, 2608 Courtelary. **PÉRY-LA HEUTTE** Bibliothèque Mardi: 15h-15h15, jeudi: 17h-19h, collège, 2603 Péry-La Heutte. **SAINT-IMIER** Bibliothèque régionale Mercredi: 14h-18h, jeudi: 9h-18h, vendredi: 9h-19h. Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliotheque, catalogue en ligne: nouveautés. **Ludothèque** Mercredi et vendredi: 15h-18h, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, info@ludothèquesaint-imier.ch, 077 456 82 00, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludothèque. **SONVILIER** Bibliothèque Lundi: 17h30-19h30, mercredi: 16h-18h, collège, 2615 Sonvillier. **TRAMELAN** Médiathèque du Centre interrégional de perfectionnement (CIP) 1<sup>er</sup> samedi du mois: 10h-12h, lundi-vendredi: 13h-18h, chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch. **VILLERET** Bibliothèque Mardi: 9h-10h et 15h-17h, mercredi: 17h-19h30, rue principale 20, 2613 Villeret.

### CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

**LA TANNE** Archives et Bibliothèque de la Conférence Mennonite Suisse Visite guidée sur demande (15 francs par personne), chapelle du Jean Gui, Jean-Gui 53, 2720 Corgémont, 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. **SAINT-IMIER** Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE) Sur rendez-vous, en principe, lundi et mercredi: 9h-17h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. **Mémoires d'ici** Lundi et jeudi: 14h-18h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

## CHOCOLATERIES

**COURTELARY Chez Camille Bloch** Parcours Découverte: mardi-dimanche 9h30-18h (dernière entrée à 16h30). Le Shop et Le Bistrot: mardi-dimanche 9h30-18h. La place de jeux: mardi-dimanche 9h30-18h. Grand-Rue 21, 2608 Courtelary, 032 945 13 13, welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch. **Christophe Chocolatier** Lundi-vendredi: 8h30-12h15 et 13h30-18h30, samedi: 8h30-16h, dimanche: 10h-12h. Grand-Rue 48, 2608 Courtelary, 032 944 30 68, info@christophe-chocolatier.ch, www.christophe-chocolatier.ch.

## GYMNASTIQUE

**CORGÉMONT** Gym Seniors: mercredi, dames 9h-10h, messieurs 10h-11h, mixtes 14h-15h, halle de La Combe, 2606 Corgémont, 079 105 40 34 (Danielle Beraldo). **CORMORET** Gym des aînés Bel Automne: mardi 9h-10h15, salle de gym, 2612 Cormoret, 032 944 18 02 (Fifi). Gym-parents: mercredi 10h-11h, salle de gym, 2612 Cormoret, 079 759 62 42 (Isabelle Bouvet). **COURTELARY** Gym dames: lundi 19h30-20h30, salle de gym, 2608 Courtelary, 079 228 75 03 (Doris Bordichini). Volley dames: mercredi 20h-22h, salle de gym, 2608 Courtelary, feminasportsfsc@gmail.com. Gym des aînés: mercredi 14h-15h, 032 944 18 02, salle de gym, 2608 Courtelary. **ORVIN** Lundi: 16h30, halle, 2534 Orvin. **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 14h15, halle de Péry, 2603 Péry-La Heutte. Fit Challenge: samedi ou dimanche (variable): 11h-12h, place rouge, 2603 Péry-La Heutte, 079 580 79 16, gratuit. **PLAGNE** Lundi: 19h45 (sauf vacances scolaires), centre communal, 2536 Plagne. **SONCEBOZ** Ladyfit (femmes): mardi 19h30-20h30, halle de gym, 2605 Sonceboz, ladyfitsonceboz@gmail.com, 60 francs/an, étudiantes 30 francs/an. **VILLERET** Gym des aînés: lundi 17h-18h, halle de gym, 2613 Villeret.

## JEUNESSE

**PÉRY-LA HEUTTE Centre Animation jeunesse (CAJ)** Mardi et jeudi: 15h-18h30, mercredi: 13h-18h30, vendredi: 15h-22h30, centre communal, rue du Collège 10, 2603 Péry, 079 137 65 41, www.pery-laheutte.ch. **SAINT-IMIER Espace Jeunesse Erguël** Mardi: 16h-18h, accompagnement projet individuel ou de groupe jeunes de 10 à 20 ans. Mercredi: 14h-18h, animations (voir programme sur le site internet). Deux mercredis par mois: 13h30-17h, animations pour enfants de la 2<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup> Harmos, dans les locaux de la Maison d'ici et d'ailleurs, rue de La Chapelle 2, 2610 Saint-Imier, 2 francs par enfant (dates sur le site internet et réseaux sociaux). Jeudi: 15h-15h18h30, animations (voir programme sur le site internet). Vendredi: 15h-15h21h30, animations et un repas communautaire par mois (voir programme sur le site internet). Jeunes dès la 6<sup>e</sup> Harmos jusqu'à 20 ans qui sont domiciliés à Renan, Sonvillier, Villeret, Cormoret, Courtelary et Saint-Imier. Rue d'la Zouc 1, 2610 Saint-Imier, 032 940 12 17, ☎ 077 481 71 34, espacejeunesse@saint-imier.ch, 📍 espacejeunesse.erguel, 📍 Espace Jeunesse D'Erguel\_2610. **TRAMELAN Action Jeunesse Régionale (AJR)** Jeudi: 16h-18h, vendredi: 17h-21h, rue du Pont 20, 2720 Tramelan.

## MUSÉES

**ORVIN Maison des Sarrasins** Ouvert sur demande, entrée libre, au cœur du village, 2534 Orvin, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwinlechot@bluewin.ch. **SAINT-IMIER Musée Longines** Lundi-vendredi: 9h-12h et 14h-17h, réservation recommandée, Les Longines 8, 2610 Saint-Imier, 032 942 54 25, www.longines.com/fr-ch/universe/museum. **Musée de Saint-Imier** rue Saint-Martin 8, 2610 Saint-Imier, 032 941 14 54, musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch.

## Impressum

Journal d'annonces et d'information, 12500 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Éditeur:** Imprimerie Bechtel SA, Bellevue 4, 2608 Courtelary. **Heures d'ouverture:** lundi-jeudi: 7h30-12h et 13h30-17h, vendredi: 7h30-12h. **L'équipe** Rédacteur en chef: Stéphane Bechtel. Mise en page: Claude Sansonnens, Coraline Bolle, Anaïs Lachat. Maéva Lauber, Béthanie Sigg (apprenties). Correction et facturation: Nicole Lorliol. Publicité: Franziska Bechtel. Impression: Druckzentrum Bern. Distribution: La Poste.

## MARCHE ET RANDONNÉE

**COURTELARY Ski club** Bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer! Gardiennage: 11 et 12 avril assurés par Stéphane Etique et Werner Zeller.

## Services

### CARTONS DU CŒUR

**JURA BERNOIS** Mercredi: 8h30-11h30, 079 656 36 00, dates de fermeture sur www.cartons-du-coeur-jb.ch.

### NEZ ROUGE

**SUISSE** 0800 802 208, www.nezrouge.ch.

### TABLE COUVRE-TOI

**SAINT-IMIER** Mardi: 10h-10h45, 032 942 44 94, www.tischlein.ch.

## Urgences

Attention: des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour les appels vers les numéros indiqués sur cette page.

**Ambulance** 144  
**Centre antipoison** 145  
**Feu** 118  
**Police** 117

### DENTISTE DE GARDE

**JURA BERNOIS** 032 466 34 34.

### DÉPANNAGE

**DISTRICT DE COURTELARY** 032 489 28 28 (centrale). **Touring Club Suisse (TCS)** 0800 140 140.

### HÔPITAUX

**Réseau de l'Arc** Moutier: 032 494 39 43, Saint-Imier: 032 942 24 22, www.reseaudelarc.net.

### MÉDECINS DE GARDE

**DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24, 0900 26 02 60 (payant 1 fr. 99 la minute). **ORVIN, SAUGE ET ROMONT** 24 heures sur 24: 0900 900 024 (numéro surtaxé), www.cabinetdurgencesbienne.ch. **TRAMELAN** 0900 93 55 55 (numéro surtaxé), en semaine: 18h-8h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

### PHARMACIES DE GARDE

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée. **SAINT-IMIER** Du 10 avril au 16 avril: pharmacieplus du vallon, 032 942 86 86. Samedis: 13h30-16h, 18h-18h30. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 18h-18h30. **TRAMELAN** Du 10 avril au 16 avril: pharmacieplus Schneeberger, 032 487 42 48. Dimanches et jours fériés: 11h-12h.

### PSYCHIATRIE

**Pôle santé mentale** 032 484 72 72. Site internet: www.reseaudelarc.net.

### SERVICES FUNÈRES (PERMANENCE)

**VALLÉE DE TAVANNES** Par8 0848 77 88 88. **VALLON DE SAINT-IMIER** Paroisses réformées de l'Erguël 0800 225 500.

### SOINS À DOMICILE

**BAS-VALLON** Service d'aide et de soins à domicile route de Sonceboz 1, 2604 La Heutte, 032 358 53 53, téléphone national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch. **VALLON DE SAINT-IMIER** SAMAIDD Service d'aide et de maintien à domicile rue Neuve 52, 2613 Villeret, 079 439 28 95, samaid@hin.ch, www.samaid.com. **Service d'aide et de soins à domicile** rue de Jonchères 60, 2610 Saint-Imier, 032 941 31 33, info@sasdoval.ch, www.sasdoval.ch.

## Réclame



**CLIN D'OIEIL**  
COMMUNICATION VISUELLE



## TEAM VALLON

# Large victoire des juniors C2B Akanji

Pour leur dernier match de préparation, les juniors C2B Akanji se déplaçaient, samedi passé, à La Chaux-de-Fonds, pour y affronter le Team d'Olympic (Floria) sur terrain synthétique

Les joueurs ont livré une très belle prestation collective, conclue par une large victoire 11-0. Dès l'entame de la partie, ils ont pris le contrôle du match avec de belles phases de jeu, des dédoublements sur les côtés et plusieurs changements de jeu intéressants. Malgré plusieurs occasions franches en début de rencontre, ils ont toutefois manqué d'efficacité pour tuer rapidement le match.

Face à une équipe technique, mais avec des gabarits plus petits, les joueurs du Team Vallon ont su imposer leur présence physique et dominer la majorité de la rencontre.

Cette rencontre a également permis de travailler la polyvalence des joueurs. Cléberton Alberto, défenseur central en début de match, a terminé en attaque, tout comme Théo Santoianni, repositionné en 9 et auteur de deux buts. Sur les côtés, Aaron Heimann et Noé Oliveira ont donné entière satisfaction dans leurs rôles de latéraux, avec une prestation prometteuse.

Buteurs du jour: Théo (2), Mathis Maud (2), Norian Vaucher (2), Cléberton (2), Aaron (1), Timée Augsburg (1).

Un grand merci aux joueurs de C1, venus renforcer l'équipe, ainsi qu'aux parents et familles pour leur



Team Vallon C2B Akanji

présence fidèle et leur soutien à chaque rencontre, contribuant à créer un véritable esprit familial autour du groupe.

« En tant que coach, mon objectif était aussi de construire une dynamique positive entre joueurs, staff et familles. Aujourd'hui, cette mission est

réussie et constitue une base solide pour la suite.

Ce match marquait la fin de notre préparation. Nous allons désormais

nous concentrer sur le début du championnat, prévu le week-end du 18 avril. Je remercie également le coach João Oliveira pour son travail tactique auprès de l'équipe et souhaite la bienvenue au nouveau coach Hugo Da Silva qui rejoint le staff. » Neves Kalemba

## Juniors E

Dans une rencontre amicale disputée dans un excellent esprit, les juniors E de Courtelary ont affronté leurs homologues de Saint-Imier et se sont imposés 9-2. Malgré des conditions fraîches, les jeunes joueurs ont démontré beaucoup d'envie, de courage et de plaisir de jouer.

Le match s'est déroulé dans une belle intensité, avec de belles actions des deux côtés. Les joueurs ont su appliquer les consignes, se battre sur chaque ballon et offrir un joli spectacle aux spectateurs présents, principalement des parents venus encourager leurs équipes. Au-delà du résultat, c'est surtout l'engagement, la progression et le fair-play qui sont à retenir de cette rencontre.

Un grand merci aux juniors de Saint-Imier ainsi qu'à leur encadrement Pedro pour le déplacement, et bravo à tous les joueurs pour leur attitude exemplaire. ■ JML

## HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

## Le HC Saint-Imier reconduit son duo d'entraîneurs

C'est officiel, depuis quelques jours, le président Ludovic Barras et le responsable sportif Jonathan Juillerat ont confirmé pour la saison 26-27 leur duo d'entraîneurs, Laurent Zingg (coach principal) et Vincent Paratte (coach assistant). Après une saison en demi-teinte et une élimination en quart de finale des play-offs, les dirigeants imériens et les techniciens ont décidé d'aller de l'avant avec une ambition plus marquée. Avec l'engagement du jeune portier Leo Stengel, de son cousin Alexis Stengel attaquant tout comme Théo Rais, du défenseur Matisse Bangerte, capitaine des U21 du HC La Chaux-de-Fonds, l'opération jeunesse continue au HC Erguël. Pour entourer cette fougue, Sven Evard, Nèlo Surdez et l'Imérien pure souche Tom Nappiot viendront apporter leurs

expériences. Tout en laissant la porte ouverte aux jeunes, le HC Saint-Imier a abordé un virage conséquent en regard vers le haut, une ambition à assumer.

Ceci d'autant plus que le MOJU (mouvement juniors) est l'un des meilleurs de la région. La Clientis Arena n'en a pas fini de vibrer. ■ GD



Vincent Paratte (à droite) et Laurent Zingg, un doigt pointé sur l'ambition

## FOOTBALL CLUB ERGUËL

## Retour sur les terrains après la trêve pascale

La course aux œufs, les œufs cachés, c'est terminé, il y a lieu de passer à la course aux points. Ce sera un peu comme une deuxième reprise pour les



Après treize jours sans compétition, Clément Aubry s'interroge sur la forme des réservistes erguëliens

équipes du FC Erguël. L'après-Pâque coïncide avec l'ouverture des terrains du côté du haut vallon. Mercredi passé, la première a ouvert le deuxième tour à Fin-des-Fourches. Pour les réservistes ce sera ce samedi sur le terrain du Stand de Sonvilier. En accueillant le FC Le Landeron, deuxième au classement avec 11 points d'avance sur les Erguëliens qui campent à la cinquième place, ces derniers s'attaquent à un sacré défi. De quoi susciter de l'intérêt, de la curiosité, du monde est donc attendu au terrain du Stand de Sonvilier.

### Une rude bataille attend la première

Dimanche, en milieu d'après-midi, sur le stade synthétique des

Jeannerets du Locle, la première équipe va s'attaquer à une formation du Communal Sport Le Locle très improbable. Avec trois points de moins que les Imériens, les Loclois d'adoption sont parfois autant séduisants footballistiquement parlant que détestables au niveau de leur attitude. Une rencontre des plus indécise avec son lot d'émotions qu'il faudra savoir contenir dans les moments les plus tendus d'un match dont l'enjeu sera la première moitié du classement. ■ GD

Samedi 11 avril  
3<sup>e</sup> I. 17h: Erguël II – Le Landeron

Dimanche 12 avril  
2<sup>e</sup> I. 15h: Communal Sport Le Locle – Erguël I

## PRO SENECTUTE

## Randonnée

Mardi 21 avril, 13 h 15-15 h 30, Mont-Crosin Par les Éoliennes (BE)

Niveau: sortie facile. Marche: environ 2 h 15. Dénivelé: + 135 m; - 180 m.  
Rendez-vous: 13 h 15, Mont-Crosin Col. Aller Mont-Crosin / Retour Mont-Soleil.  
La Chaux-de-Fonds 12 h 32, Neuchâtel 12 h. Inscription obligatoire auprès de la responsable de la sortie au plus tard la veille à midi: Katharina Oppliger, 077 444 37 03.

Mardi 21 avril, 13 h 45-17 h, Rocourt: La Faux d'Enson (JU)

Niveau: sortie moyenne. Marche: environ 3 h. Dénivelé: boucle +/- 240 m.  
Rendez-vous: 13 h 45, Rocourt. Covoiturage depuis Rocourt à Roche d'Or.  
Inscription sur place. En cas de météo incertaine, contacter la personne responsable de la sortie: Alain Steullet, 079 289 77 81.

Jeudi 23 avril, 8 h 30-15 h, Biglen

Niveau: sortie difficile. Marche: environ 4 h 25. Dénivelé: + 235 m; - 390 m.  
Rendez-vous: 8 h 30, gare de Tavannes, covoiturage 8 francs.  
Trajet voiture: Tavannes – Biglen. Itinéraire: Biglen – Gumm – Aspiegg – Sarbe – Lützelflüh.  
Retour en bus: Lützelflüh – Biglen. Repas: pique-nique tiré du sac.  
Inscription obligatoire directement auprès du responsable de la sortie au plus tard la veille à midi: Jean-Louis Wicht, 079 285 15 65.

## Séjour rando

Du 16 au 17 juin, Noiraigue, au Val-de-Travers

Rejoignez-nous pour cette sortie sur deux jours à la (re) découverte du magnifique cadre naturel et de la faune locale du Creux-du-Van! Départ depuis Noiraigue, montée au Creux-du-Van par la Ferme Robert jusqu'à l'Auberge du Soliat pour le repas du soir et la nuitée en dortoir. Le lendemain, réveil à l'aube pour l'observation des bouquetins et du lever du soleil, puis descente jusqu'à Mauborget.  
Prix du séjour: 125 francs pour les dortoirs, 160 francs pour une chambre double (inclus repas du soir et petit déjeuner). Ne sont pas inclus: les transports et les repas de midi. Séjour en cabane, maximum 10 personnes. Prévoir le matériel suivant: lampe de poche ou lampe frontale, sac de couchage pour les dortoirs, jumelles pour l'observation des animaux, pique-nique de midi pour les 2 jours.  
Responsable et inscription (jusqu'au 17 avril): Pro Senectute, 032 886 83 02.

## Sortie vélo

Mercredi 22 avril, 13 h 30-16 h, Alle, petite remise en selle printanière (JU)

Niveau: sortie facile. 43 km, asphalte, vélo de route. Casque et phare avant obligatoires.  
Rendez-vous: 13 h 30, terrain de football à Alle. Inscription sur place.  
En cas de météo incertaine, contacter la personne responsable de la sortie: Pierre Jobé, 032 475 54 52.

### PRO SENECTUTE

Jura: 032 886 83 20, Jura bernois: 032 886 83 86, Neuchâtel: 032 886 83 02

Email: [prosenectute.activites@ne.ch](mailto:prosenectute.activites@ne.ch)

Inscription en ligne: <https://aj.prosenectute.ch/activites>



## District



SYNDICAT SCOLAIRE SECONDAIRE DU BAS-VALLON

### Assemblée des délégué(e)s

Mercredi 20 mai 2026, 19 h  
À l'école secondaire du Bas-Vallon

#### Ordre du jour

1. Salutations
2. Discuter et approuver le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 19 novembre 2025
3. Discuter et approuver les comptes 2025
4. Nomination du président de la Commission scolaire
5. Discuter et approuver la dépense de 35 000 francs pour l'installation d'une alarme incendie
6. Discuter et approuver la dépense de 50 000 francs pour un carport
7. Prendre connaissance du rapport de l'autorité de surveillance en matière de protection des données
8. Divers

Corgémont, le 8 avril 2026

Le président: D. Flury  
La secrétaire: C. Molla

## Cormoret



### Élection municipale complémentaire du 14 juin 2026

Les citoyennes et les citoyens ayant le droit de vote en matière communale sont appelés à procéder à l'élection complémentaire, par les urnes, d'après le système majoritaire,

#### d'une ou d'un membre du Conseil municipal

pour la période administrative 2024-2027 en cours. Le vote aura lieu le dimanche 14 juin 2026.

#### Dépôt des listes

(Articles 26 et suivants du règlement communal concernant les élections et les votations).

Les listes des candidats ou candidates peuvent être déposées auprès du secrétariat communal jusqu'au 37<sup>e</sup> jour précédant le scrutin, soit au plus tard le vendredi 8 mai 2026, à 12 h.

Chaque liste de candidat ou candidate doit être signée par au moins 10 électeurs et électrices. Les candidats ou candidates ne sont pas autorisés à signer la liste sur laquelle il ou elle se trouvent.

Les listes doivent contenir le nom, le prénom, l'année de naissance, la profession et l'adresse ainsi que l'accord signé du candidat ou de la candidate.

Chaque liste doit porter une dénomination appropriée qui la distingue des autres. Une liste de candidats ou candidates ne doit pas contenir plus de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir.

Les citoyennes et citoyens ne peuvent signer qu'une seule liste de candidat ou candidate.

Lorsque le nombre des candidats et candidates se trouve être égal au nombre de sièges à pourvoir, le Conseil communal proclame élus tacitement tous les candidats et candidates.

Lorsqu'aucune liste n'a été déposée ou qu'il n'y a pas assez de candidatures, les électeurs et électrices peuvent voter pour n'importe quelle personne éligible. Sont élues les personnes qui recueillent le plus de voix. En cas d'égalité des voix, il sera procédé à un tirage au sort.

Cormoret, le 10 avril 2026

Le Conseil municipal

## Cortébert



### Avis de construction eBau 2026-4477

**Requérants:** Stéphanie Dohet et Gaël Décosterd, Les Oeuchettes 18, 2607 Cortébert.  
**Auteurs du projet:** idem requérants.  
**Propriétaires fonciers:** idem requérants.  
**Projet:** installation d'une clôture.  
**Lieu-dit:** Les Oeuchettes 18, 2607 Cortébert.  
**Parcelle:** 1058.  
**Zone:** plan de quartier Les Oeuchettes.  
**ISOS / Recensement architectural:** –  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Construction:** selon plan déposé.  
**Zone de dangers:** non exposé.  
**Zone de protection des eaux:** üB.  
**Dérogation:** –

Les demandes, les plans et les autres pièces des dossiers sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal jusqu'au 4 mai 2026 inclusivement. Il peut également être consulté en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances/277311.

Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal, rue du Collège 3, 2607 Cortébert.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement.

Cortébert, le 10 avril 2026

Le Secrétariat municipal

## Orvin



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction N° 164/2015 eBau 2015-1903

**Requérant:** Francis Boder, Petit Moulin 116, 2534 Orvin.  
**Auteur du projet:** Rémy Amstutz, architecte, Longchamp 24, 2534 Orvin.  
**Emplacement:** parcelle N° 2418, au lieu-dit: *Le Petit Moulin 116 c*, commune d'Orvin.  
**Projet:** demande présentée après coup concernant la démolition de la toiture existante, le rhaussagement de la toiture, la réfection des façades est et sud de la remise, la création d'une porte coulissante en façade Est de la remise et le remblai du terrain pour l'aménagement d'une place de manœuvre et parc.  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Construction:** selon plans déposés.  
**Zone:** agricole.  
**Dérogations:** art. 80 LR, 24 LAT et 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 2 mai 2026 inclusivement auprès de l'administration communale d'Orvin. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 2 avril 2026

La préfète: Stéphanie Niederhauser

## Péry-La Heutte



### Avis de construction N° 2026/02 eBau 2026-648

**Requérante:** Béatrice Bub, rue du Monnet 6, 2603 Péry.  
**Auteur du projet:** FDV Énergies, chemin du Joran 4b, 1260 Nyon.  
**Emplacement:** parcelle N° 588, rue du Monnet 6, Péry.

**Projet de construction:** remplacement du système de chauffage existant (mazout) par l'installation d'une pompe à chaleur air-eau extérieure.  
**Dimensions et construction:** selon plans déposés.  
**Zone d'affectation:** H2 zone d'habitation.  
**Dérogation:** –  
**Zone/périmètre protégé:** –  
**Plan de quartier:** –  
**Objet protégé:** –  
**Dépôt public:** du 2 avril au 4 mai 2026 inclusivement.

Dépôt de la demande, avec plans et autres pièces du dossier, jusqu'au 4 mai 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai en double exemplaire au secrétariat municipal.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai au secrétariat municipal.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. H DPC).

Péry, le 2 avril 2026

La Municipalité

### Avis de construction N° 2026/05 eBau 2025-14879

**Requérants:** Elisabeth et Michel Vogt, chemin des Graviers 12, 2604 La Heutte.  
**Auteur du projet:** Viret Architectes SA, Viret, Wasserstrasse 1a, 2555 Brügg.  
**Emplacement:** parcelle N° 396, chemin des Graviers 12, La Heutte.  
**Projet de construction:** remplacement de la production de chaleur à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure.  
**Dimensions et construction:** selon plans déposés.  
**Zone d'affectation:** zone d'habitation, 2 étages.  
**Dérogation:** –  
**Zone / périmètre protégé:** –  
**Plan de quartier:** –  
**Objet protégé:** –  
**Dépôt public:** du 2 avril 2026 au 4 mai 2026 inclusivement.

Dépôt de la demande, avec plans et autres pièces du dossier, jusqu'au 4 mai 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai en double exemplaire au secrétariat municipal.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai au secrétariat municipal.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. H DPC).

Péry, le 2 avril 2026

La Municipalité

### Avis de construction N° 2026/08 eBau 2026-1506

**Requérante:** Mina Fertig, rue des Pinsons 20, 2603 Péry.  
**Auteur du projet:** Faivre Énergie SA, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.  
**Emplacement:** parcelle N° 815, rue des Pinsons 20, Péry.  
**Projet de construction:** remplacement d'une installation électrique par une pompe à chaleur air-eau extérieure.  
**Dimensions et construction:** selon plans déposés.  
**Zone d'affectation:** zone d'habitation 3 étages.  
**Dérogation:** –  
**Zone / périmètre protégé:** –  
**Plan de quartier:** –  
**Objet protégé:** –

**Dépôt public:** du 2 avril au 4 mai 2026 inclusivement.

Dépôt de la demande, avec plans et autres pièces du dossier, jusqu'au 4 mai 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai en double exemplaire au secrétariat municipal.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai au secrétariat municipal.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. H DPC).

Péry, le 2 avril 2026

La Municipalité

### Avis de construction N° 2026/15 eBau 2026-2777

**Requérant:** Jean-François Kuenzi, rue du Cairli 16, 2603 Péry.  
**Auteur du projet:** Pascal Schaer SA, Pascal Schaer, Est 2, 2732 Reconviiler.  
**Emplacement:** parcelle N° 803, rue du Cairli 16, Péry.  
**Projet de construction:** remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur air-eau extérieure.  
**Dimensions et construction:** selon plans déposés.  
**Zone d'affectation:** zone d'habitation 2 étages.  
**Dérogation:** –  
**Zone/périmètre protégé:** –  
**Plan de quartier:** –  
**Objet protégé:** –  
**Dépôt public:** du 2 avril 2026 au 4 mai 2026 inclusivement.

Dépôt de la demande, avec plans et autres pièces du dossier, jusqu'au 4 mai 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai en double exemplaire au secrétariat municipal.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai au secrétariat municipal.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. H DPC).

Péry, le 2 avril 2026

La Municipalité

Réclame



**Péry-La Heutte** (suite)**Avis de construction N° 2026/21**  
eBau 2026-3532

**Requérants:** Denise et Urs Bader, rue du Cairli 20, 2603 Péry.

**Auteur du projet:** bau-admin.ch / mian AG, Antonella Piro, Im Talacher 17, 8306 Brüttisellen.

**Emplacement:** parcelle N° 812, rue du Cairli 20, Péry.

**Projet de construction:** remplacement du chauffage électrique décentralisé par une pompe à chaleur air-eau installée à l'extérieur.

**Dimensions et construction:** selon plans déposés.

**Zone d'affectation:** zone d'habitation, 2 étages.

**Dérogation:** –

**Zone/périmètre protégé:** –

**Plan de quartier:** –

**Objet protégé:** –

**Dépôt public:** du 2 avril au 4 mai 2026 inclusivement.

Dépôt de la demande, avec plans et autres pièces du dossier, jusqu'au 4 mai 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai en double exemplaire au secrétariat municipal.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai au secrétariat municipal.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. H DPC).

Péry, le 2 avril 2026

La Municipalité

**Avis de construction N° 2026/22**  
eBau 2026-3533

**Requérant:** Anne-Lise Rudin, chemin du Pré 1, 2604 La Heutte.

**Auteur du projet:** Faivre Énergie SA, Antony Quiquerez, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.

**Emplacement:** parcelle N° 406, chemin du Pré 1, La Heutte.

**Projet de construction:** remplacement d'une installation de chauffage électrique par une pompe à chaleur air-eau extérieure.

**Dimensions et construction:** selon plans déposés.

**Zone d'affectation:** zone d'habitation, 2 étages.

**Dérogation:** art. 212 RCC.

**Zone/périmètre protégé:** –

**Plan de quartier:** –

**Objet protégé:** –

**Dépôt public:** du 2 avril au 4 mai 2026 inclusivement.

Dépôt de la demande, avec plans et autres pièces du dossier, jusqu'au 4 mai 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai en double exemplaire au secrétariat municipal.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai au secrétariat municipal.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. H DPC).

Péry, le 2 avril 2026

La Municipalité

**Avis de construction N° 2026/23**

eBau 2026-4841

**Requérante:** Renée Bassini, rue des Tilles 31, 2603 Péry.

**Auteur du projet:** Faivre Énergie SA, Antony Quiquerez, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.

**Emplacement:** parcelle N° 136, rue des Tilles 31, Péry.

**Projet de construction:** remplacement d'une chaudière électrique par une pompe à chaleur air-eau extérieure.

**Dimensions et construction:** selon plans déposés.

**Zone d'affectation:** zone d'habitation 3 étages.

**Dérogation:** –

**Zone/périmètre protégé:** –

**Plan de quartier:** –

**Objet protégé:** –

**Dépôt public:** du 2 avril 2026 au 4 mai 2026 inclusivement.

Dépôt de la demande, avec plans et autres pièces du dossier, jusqu'au 4 mai 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai en double exemplaire au secrétariat municipal.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai au secrétariat municipal.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. H DPC).

Péry, le 2 avril 2026

La Municipalité

**Renan****Avis de construction**

eBau : 2026-5561

**Requérant:** Florian Rufener, Droit des Convers 115, 2616 Renan.

**Auteur du projet:** Florian Rufener, Droit des Convers 115, 2616 Renan.

**Adresse du projet:** parcelles N° 278 et 279, Droit des Convers 115, 2616 Renan.

**Descriptif du projet:** construction d'une stabulation pour vaches allaitantes et d'un hangar de stockage, démolition d'un poulailler.

**Dimensions du projet:** selon plans déposés.

**Construction du projet:** selon plans déposés.

**Zone d'affectation et de construction:** zone agricole.

**Dérogations:** –

**Zone / périmètre protégé:** –

**Objet protégé:** –

**Dépôt public:** du 10 avril au 10 mai 2026 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 10 avril 2026

Le Conseil municipal

**Saint-Imier****Avis de construction N° 26-34**

eBau 2026-5264, dossier eBau 275072

**Adresse du projet:** BF 592, rue Agassiz 19, 2610 Saint-Imier; BF 595, rue Agassiz 23, 2610 Saint-Imier; BF 597, rue de Beau-Site 6, 2610 Saint-Imier.

**Description du projet:** rénovation de l'enveloppe du Centre Saint-Georges et rénovation de la production de chaleur. Construction d'un chauffage centralisé au Centre Saint-Georges (parcelle 592) avec raccordement par chauffage à distance de l'église catholique romaine (parcelle 595) ainsi que le bâtiment de la cure (parcelle 597). Pose de panneaux photovoltaïques et thermiques sur le Centre Saint-Georges.

**Maître d'ouvrage:** paroisse catholique romaine, rue de Beau-Site 6, 2610 Saint-Imier.

**Auteur du projet:** MBR Architecture SA, Julien Py, passage de l'Esplanade 2, 2610 Saint-Imier.

**Zone d'affectation et de construction:** ZUP S (Agassiz 19); ZUP S (Agassiz 23), ZUP V (Beau-Site 6).

**Dérogation:** –

**Périmètre protégé:** périmètre de protection et de conservation du site bâti.

**Objets protégés:** Agassiz 19 (bâtiment digne de protection); Beau-Site 6 (bâtiment digne de protection).

**Dépôt public:** du 10 avril 2026 au 11 mai 2026 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai. Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: [www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862](http://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862).

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Saint-Imier, le 10 avril 2026

Le chef du service urbanisme et mobilité:

Nicolas Vuilleumier

**Avis de construction N° 25-90**

eBau 2025-17449, dossier eBau 270743

**Adresse du projet:** BF 853, rue de Tivoli 43, 2610 Saint-Imier.

**Description du projet:** démolition partielle et reconstruction d'une maison individuelle comprenant une partie dans le gabarit existant et une extension ouest.

**Maître d'ouvrage:** Olivier Steffen, rue de Tivoli 41, 2610 Saint-Imier.

**Auteur du projet:** Sam Leuenberger, rue de la Suze 10, 2610 Saint-Imier.

**Zone d'affectation et de construction:** ZHfmd C2a.

**Dérogation:** –

**Périmètre protégé:** –

**Objet protégé:** –

**Dépôt public:** du 2 avril 2026 au 4 mai 2026 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Saint-Imier, le 10 avril 2026

Le chef du service urbanisme et mobilité:

Nicolas Vuilleumier

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 2 avril 2026

Le chef du service urbanisme et mobilité:  
Nicolas Vuilleumier

**Avis de construction N° 26-29**

eBau 2026-4991, dossier eBau 278232

**Adresse du projet:** BF 1937, Les Savagnières 91 b, 2610 Les Pontins.

**Description du projet:** construction de deux garages (pour véhicules grands gabarits) (secteur C1 PQ).

**Maître d'ouvrage:** Gigot Construction SA, Roger Perret, Le Gigot 31, 2414 Le Cerneux-Péquiognot.

**Auteur du projet:** Fontana et Giovanoni SA, Champ de la Pelle 19, 2610 Saint-Imier.

**Zone d'affectation et de construction:** PQ Les Savagnières.

**Dérogation:** art. 28 RQ (hauteur des constructions).

**Périmètre protégé:** –

**Objet protégé:** –

**Dépôt public:** du 2 avril 2026 au 4 mai 2026 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: [www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862](http://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862).

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 2 avril 2026

Le chef du service urbanisme et mobilité:  
Nicolas Vuilleumier

**Réclame**

Penser  
d'ores et déjà  
à demain

Avec un legs pour  
la nature - et pour les  
générations futures

pro natura

Pensez dès à présent à l'avenir de votre descendance et de la nature. Pour plus d'informations: [pronatura.ch/fr/legs-heritages](http://pronatura.ch/fr/legs-heritages)

Nous sommes là en personne pour vous: tél. 061 317 92 26

**Délai de remise des publications**

Mardi 12 h  
[fac@bechtel-imprimerie.ch](mailto:fac@bechtel-imprimerie.ch)

## Sauge



### Avis de construction

**Requérante:** Marlène Sutter-Lambert, rue de Büren 22, 2504 Bienne.

**Propriétaire foncier:** Marcel Liechti, route de Soleure 5, 2504 Bienne.

**Auteur du projet:** Swiss 3000, Jules Perret, Le Gigot 31, 2414 Le Cerneux Pequignot.

**Description du projet:** reconstruction d'un chalet à l'identique en madrier suite à un incendie.

**Dimensions du projet:** selon plans déposés.

**Adresse du projet:** BF 907, Combe Vaulère 197, 2536 Plagne.

**Zone d'affectation:** zone agricole.

**Dérogation:** art. 24c LAT.

**Zone / périmètre protégés:** –

**Objet protégé:** –

**Dépôt public:** du 10 avril 2026 au 11 mai 2026 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Haut du Village 8, 2536 Plagne. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges sont reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicoopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Plagne, le 10 avril 2026

La Municipalité

### Avis de construction

**Requérant:** Daniel Sutter, Les Ronds Prés 45c, 2536 Plagne.

**Propriétaire foncier:** idem requérant.

**Auteur du projet:** SolarSTAR GmbH, Gaye Inkaya, Langäulistrasse 35, 9470 Buchs.

**Description du projet:** montage d'une installation photovoltaïque et d'une borne de recharge.

**Dimensions du projet:** selon plans déposés.

**Adresse du projet:** BF 269, Les Ronds Prés 45c, 2536 Plagne.

**Zone d'affectation:** zone agricole.

**Dérogation:** art. 24 LAT.

**Zone / périmètre protégés:** –

**Objet protégé:** –

**Dépôt public:** du 10 avril 2026 au 11 mai 2026 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Haut du Village 8, 2536 Plagne. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges sont reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicoopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Plagne, le 10 avril 2026

La Municipalité

### Avis de construction

**Requérant:** Sébastien Grosjean, chemin des Ferrières 6, 2536 Plagne.

**Propriétaire foncier:** idem requérant.

**Auteur du projet:** Rémy Amstutz, Longchamps 24, 2534 Orvin.

**Description du projet:** changement d'affectation et modification de la façade nord.

**Dimensions du projet:** selon plans déposés.

**Adresse du projet:** BF 32, chemin des Ferrières 6, 2536 Plagne.

**Zone d'affectation:** zone mixte, 2 étages.

**Dérogation:** –

**Zone / périmètre protégés:** –

**Objet protégé:** –

**Dépôt public:** du 10 avril 2026 au 11 mai 2026 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Haut du Village 8, 2536 Plagne. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges sont reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicoopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Plagne, le 10 avril 2026

La Municipalité

## Sonvilier



### Avis de construction

eBau 2025-13577

**Requérant:** Wittwer construction Sàrl, Dany Du Saint-Gothard 26, 2300 La Chaux-de-Fonds.

**Propriétaire foncier:** idem requérant.

**Auteur du projet:** idem requérant.

**Description du projet:** construction d'une maison familiale accolée au bâtiment existant N° 2b, y compris installation photovoltaïque sur le pan sud de la toiture du nouveau bâtiment.

**Dimensions du projet:** selon plans déposés.

**Adresse du projet:** BF 716, rue de la Cure 2b, 2615 Sonvilier.

**Zone d'affectation:** CV.

**Dérogation:** –

**Zone / périmètre protégés:** –

**Objet protégé:** –

**Dépôt public:** du 10 avril au 11 mai 2026 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicoopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 10 avril 2026

La Municipalité

## Tramelan



### Avis de construction N° 2026-13

eBau 2026-4806

**Requérants:** Myriam et Pierre-Maurice Houriet, rue du 26 Mars 16, 2720 Tramelan.

**Auteur du projet:** Stalder & Zürcher SA, rue du Midi 14, 2720 Tramelan.

**Projet:** remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe à chaleur air/eau à l'extérieur en façade Nord, protection visuelle par écran végétal existant. Parcelle N° 3159, zone H2. Emplacement: rue du 26 Mars 16, 2720 Tramelan.

**Dimensions:** selon formulaires et plans déposés.

**Dérogations:** art. 431, al. 4 chiffre 1 RCC (PAC à l'extérieur).

**Protection des eaux:** zone de protection éloignée (zone S3).

La mise à l'enquête publique a lieu du 2 avril 2026 au 4 mai 2026.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur la plateforme eBau ou sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 2 avril 2026

La Commune

## Villeret



### Avis de construction

**Requérants:** Lucia Magri et Angelo Famao, rue Jacques-René Fiechter 24, 2613 Villeret.

**Propriétaires fonciers:** idem requérants.

**Auteur du projet:** ECE SA, Jérôme Gsteiger, rue Centrale 1, 2740 Moutier.

**Description du projet:** remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur air-eau placée en extérieur.

**Dimensions du projet:** selon plans déposés.

**Adresse du projet:** BF 631, rue Jacques-René Fiechter 24, 2613 Villeret.

**Zone d'affectation:** zone centre A.

**Dérogation:** –

**Zone / périmètre protégés:** –

**Objet protégé:** –

**Dépôt public:** du 10 avril 2026 au 11 mai 2026 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, rue Principale 24, 2613 Villeret. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges sont reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicoopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Villeret, le 10 avril 2026

La Municipalité

## Jura bernois

SYNDICAT DES PAROISSES CATHOLIQUES ROMAINES DE PIERRE-PERTUIS

### Assemblée des délégués du Syndicat

Mardi 5 mai 2026, 19 h 30  
À la salle paroissiale catholique romaine de Malleray

#### Ordre du jour

1. Accueil et prière
2. Désignation de scrutateurs ou scrutatrices
3. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée du 14 janvier 2026
4. Nomination de l'organe de révision
5. La parole aux conseillers
6. Divers et imprévus

Tavannes, le 10 avril 2026

Le syndicat de l'Espace pastoral  
du Pierre-Pertuis

## Canton de Berne



DIRECTION DE LA SÉCURITÉ

### Planification d'urgence face aux dangers naturels: le canton et les communes renforcent les mesures de précaution conjointes

**Dans le canton de Berne, une personne sur 500 vit dans une zone exposée à un danger grave en cas d'événement naturel de grande ampleur. Avec les communes concernées, le canton a élaboré des plans d'urgence pour ces zones. Grâce à ces plans, les forces d'intervention peuvent apporter leur aide rapidement et de manière ciblée, notamment en cas de crue.**

La planification d'urgence standardisée du canton de Berne renforce la résilience face aux dangers naturels. Elle fournit aux communes et aux forces d'intervention une base claire et pratique pour pouvoir agir vite, de manière coordonnée et avec efficacité en cas d'événement. Le guide de planification d'urgence *Dangers naturels* définit des procédures et des outils utilisables immédiatement, en particulier en cas de crue. Il propose notamment des schémas de mise en alerte et d'intervention, des fiches de mission, des cartes d'intervention et un tableau des moyens requis en matériel et en personnel. Ce guide laisse

cependant aux responsables d'intervention une marge de manœuvre suffisante pour qu'ils puissent adapter leur réaction à la situation. Le but est de protéger au mieux la population, les animaux, les infrastructures et les moyens de subsistance, de gagner du temps et d'éviter ou d'atténuer les dommages.

#### Situation de risque élevé pour 189 communes

Le guide de planification d'urgence repose sur la carte des dangers élaborée conjointement avec les communes. Créée en 2014, cette carte montre les dangers auxquels les communes sont exposées. Elle définit trois catégories de zones de danger: danger pour les personnes et les infrastructures considérable en zone rouge, moyen en zone bleue et faible en zone jaune. Dans les communes où il y a des zones rouges, les dangers naturels mettent les personnes en danger à l'intérieur comme à l'extérieur des bâtiments. Par conséquent, il est interdit d'y construire ou d'y agrandir des bâtiments et des installations. Dans le canton de Berne, une personne sur 500 vit dans un bâtiment construit en zone de danger rouge et une personne sur 25 dans un bâtiment en zone de danger bleue. Au total, 189 communes présentent des zones de dangers potentiels. Chacune de ces communes a élaboré un plan d'urgence en collaboration avec le canton ces dernières années, comme le prévoit la loi cantonale sur la protection de la population. Cette loi impose explicitement au canton et aux communes l'obligation de se préparer à des événements extraordinaires.

#### Collaboration entre le canton, les communes et des spécialistes

Les mesures planifiées varient selon la gravité des dangers naturels potentiels. Les plans d'urgence utilisent un code de couleurs simple: en phase jaune, observation et surveillance sont de mise; la phase orange est celle de l'intervention; et la phase rouge désigne une aggravation ou une évacuation.

L'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires a apporté son concours aux communes dans l'élaboration de leurs plans d'urgence. Pour ce faire, elle a collaboré étroitement avec des spécialistes des sapeurs-pompiers, aux organes de conduite et aux corporations de digue. Ensemble, ils ont recensé les zones de dangers, ont procédé à des inspections sur le terrain et ont discuté de mesures techniques. La Confédération soutient financièrement l'élaboration des plans d'urgence.

#### Un volet essentiel de la protection de la population

La carte des dangers et les plans d'urgence sont des composantes du dispositif cantonal de gestion intégrée des risques, essentiel pour la protection de la population dans le canton de Berne. Ancrée dans la législation, la gestion intégrée des risques définit comment le canton et les communes détectent les risques, les évaluent et planifient des mesures. Lorsqu'un événement survient, le processus est toujours le même: engagement des organisations d'intervention d'urgence, puis remise en état provisoire (souvent avec le soutien de la protection civile) et enfin reconstruction définitive. «L'évaluation d'un événement débouche sur des mesures de prévention et de précaution. C'est là que la carte des dangers et les plans d'urgence entrent en jeu», explique le conseiller d'État responsable, le directeur de la sécurité Philippe Müller.

Berne, le 2 avril 2026

Direction de la sécurité

Réclame



**Selbsthilfe BE**  
Info-Entraide BE

**Groupes de parole près de chez vous**  
www.infoentraide-be.ch | 0848 33 99 00



Parler, partager, agir ensemble – L'entraide crée des liens